

Archéologie en Bretagne



N° 35

2^e trimestre 1983

Prix : 20 F

BULLETIN D'INFORMATION

publié avec le concours de l'Université de Bretagne Occidentale
de la Direction des Antiquités Historiques de Bretagne
et de la Charte Culturelle de Bretagne

▷▷ "On ne regarde pas son avenir dans un rétroviseur,
c'est bien connu. Mais on ne brave pas
impunément le choc du futur, nous l'avons appris.
Il a brisé l'Iran et déstabilisé bien d'autres
sociétés. Entre ces deux écueils se situe
le bon usage de l'histoire."

Janick JOSSIN

Archéologie en Bretagne

B.P. 813 F 29279 BREST CEDEX Tél. (98) 03-06-87 p. 278

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : R. SANQUER

ABONNEMENT : France 60,00 F - Etranger 75,00 F

C.C.P. Rennes 1118 71 W

IMPRIMERIES : SIRAUDEAU ANGERS et
UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE

DEPOT LEGAL 1er trimestre 1984.

COMMISSION PARITAIRE DES PUBLICATIONS ET AGENCES DE PRESSE N° 833 AD

□ NOUS SOMMES LUS....

Certains chercheurs se plaignent du trop long délai qui s'écoule entre la publication et l'utilisation des résultats d'une recherche, surtout au-delà des frontières nationales. Ce n'est pas ce que nous ressentons. En effet, grâce à André TCHERNIA, le travail de P. GALLIOU sur les amphores Dressel I A dans l'Ouest de la France a connu rapidement une diffusion internationale. Dans un ouvrage collectif édité par Peter GARNSEY, KEITH HOPKINS et C.R. WHITTAKER, aux éditions CHATTO AND WINDUS-THE HOGARTH PRESS, à Londres, en 1983, sous le titre général

"TRADE IN THE ANCIENT ECONOMY"

le spécialiste aixois du commerce des amphores a consacré un article au

"VIN ITALIEN EN GAULE A LA FIN DE LA REPUBLIQUE"
(pp. 87-104)

Il l'illustre de la nouvelle carte de diffusion que nous avons élaborée à partir du travail de PEACOCK (1971). Voici ce qu'écrivit A. TCHERNIA : "Les cartes de distribution habituellement publiées pour les quatre départements bretons indiquent sept sites de découvertes d'amphores DR I. Un récent inventaire (Galliou, 1982), dirigé par la Direction des antiquités de Bretagne en mentionne cinquante cinq..."

La carte de répartition est ainsi commentée : "Les amphores DR I y sont sur-représentées par comparaison avec celles des autres régions et il serait absurde de conclure que le vin italien était exporté plus particulièrement en Bretagne (Brittany)".

Enfin André TCHERNIA remarque que ces 55 sites n'ont livré au total que 183 amphores alors qu'on en a retiré 24 000 de La Saône à Chalon au XIXe siècle, et du sous-sol de Toulouse et Vieille-Toulouse des centaines de milliers... Les points sur une carte de répartition n'ont évidemment pas la même valeur et peuvent varier de un à mille.

Quelques Végétaux d'Intérêt archéologique ou historique du Massif Armoricain

par A.-H. DIZERBO

I - CARACTERES GENERAUX.

La composition actuelle du tapis végétal du Massif Armoricain ne permet pas de représenter avec précision ce qu'il a pu être dans le passé. Corillon (1) fait remarquer que l'influence humaine a profondément modifié le tapis végétal et les paysages depuis la période historique, mais que l'équilibre naturel garde encore un caractère original. Pour le passé, seules les études de Giot et de ses collaborateurs (2), en particulier celles de M.-Th. Morzadec (3), nous donnent des informations précises. D'après ces auteurs, l'Ouest a été boisé dans une proportion occupant de 5 à 10 % de sa superficie, selon une succession allant du Pin au Bouleau, au Chêne et au Noisetier, repassant dans une phase intermédiaire au Pin et au Charme, puis au Tilleul, à l'Orme et à l'Aulne, enfin au Hêtre, avant d'aboutir à l'âge de fer à la formation de la Chênaie mixte, association de Chêne et de Charme au Sud et à l'Est (Querceto-carpinetum), de Chêne et de Hêtre (Querceto-fagetum) au Nord-Est et à l'Ouest.

Les défrichements successifs par le feu, les rotations des cultures et jachères ont fait reculer la végétation primitive et l'ont modifiée avec l'apport de cultures nouvelles. Après un défrichement, on assiste généralement à un développement herbacé, puis, à partir de l'âge du bronze, à la mise en place de rudiments de cultures complétant les cueillettes (4).

Dans la pratique, seules les analyses polliniques sont les témoins des variations de la végétation dans le passé. C'est ainsi que, vers 50 avant J.-C., la proportion d'Ajoncs, de

Plantains, de Rumex, indice de l'existence de haies vives dans une période de stabilité, est importante, mais après 295, il y a régression des Graminées, les pâturages diminuant, tandis que le Châtaignier et le Noisetier progressent. Il faudra attendre les environs de l'an 600 pour assister à un accroissement des emblavures de Seigle et de Sarrasin (5).

Ces indications nous donnent des aspects généraux de l'époque. Si on ajoute que de nombreuses espèces échappent aux investigations, les pollens étant semblables ou peu différenciés, que certaines ont disparu ou ne subsistent que sporadiquement, que d'autres se sont répandues dans des mouvements d'expansion, qui, pour ne pas être spectaculaires, se poursuivent de nos jours, on ne peut aboutir qu'à des listes restreintes de plantes. Celles de Chevalier (5), Gidon (6) et Picquenard (7), reprises ici, sont intéressantes à plusieurs titres.

II - LISTE DES ESPECES RENCONTREES.

Nous mentionnerons ces espèces en suivant l'ordre adopté par des Abbayes dans la Flore du Massif Armoricain (8).

• Le Sapin, *Abies alba* Miller (49, p. 36).

Cet arbre passe pour avoir été introduit en Basse-Bretagne au XVIIe siècle, mais il a été rapporté par ailleurs qu'il ne s'agirait que d'une réintroduction, sa présence ayant été signalée au Moyen Age (9).

- Le Pin Pignon, *Pinus pinea* L. (53 B, p. 40).

Espèce dont la graine est comestible, elle a dû être plantée à l'époque romaine. Billy (10) mentionne la présence d'un cône accompagné d'un bronze de Tetricus (268-273) dans un puits à Corseul.

Ce pin se plaît dans les campagnes vers Redon, mais il est sensible aux coups de vent en raison de la faiblesse de ses racines, aussi se maintient-il difficilement.

Les autres pins (maritime, sylvestre) ont été réintroduits vers 1750, leurs premiers peuplements forestiers datent de 1785. Depuis les plantations massives du Second Empire on ne peut plus en tenir compte (9-10).

- L'If, *Taxus baccata* L. (55, p. 46).

L'if est spontané dans les forêts fraîches, ou il a souvent été détruit en raison de sa toxicité pour les animaux (5). Il a été planté dans les placettes, à moins que des édifices religieux n'aient été construits dans des peuplements de cette essence, au Moyen Âge, afin de les christianiser. La présence d'ifs âgés indique celle d'un sanctuaire, l'arbre étant utilisé aussi pour fournir du bois dur destiné à la confection d'arcs et de flèches en même temps qu'il abritait les toitures. Il a pu donner lieu à des pratiques superstitieuses, en 1636, Pierre Cornulier, évêque de Rennes ordonna de les arracher des cimetières de son diocèse (11-12).

- Le Noyer, *Juglans regia* L. (69 B, p. 56).

Le noyer n'existe en ancienne culture que depuis le XVIIIe siècle, c'est, du moins dans l'Ouest, un indice d'habitat bourgeois récent, son appogée se situe vers le premier tiers du XIXe siècle.

- Le Noisetier, *Corylus avellana* L. (73, p. 58).

En extension au Bas-Empire. Son introduction à des fins alimentaires remonterait au Paléolithique (5). Il a été retrouvé à Plouvorn à l'âge du bronze (4), nous l'avons observé dans les tourbes de Postolonec en Crozon.

- Le Charme, *Carpinus Betulus* L. (74, p. 59).

Le charme ne dépasse pas à l'état spontané une ligne allant du Bas-Maine à la forêt de Paimpont au Nord, et, de ce dernier point à la Basse-Loire entre Nantes et Saint-Nazaire à l'Ouest. Les massifs que l'on peut observer en dehors de ces limites, au Queblen, près de Quimperlé ou dans la forêt de Villectartier (I.-et-V.), comme les quelques fiots de Basse-Normandie, doivent être considérés comme étant le résultat d'introductions qui seraient, au moins pour les deux premiers, d'origine monastique (13).

- Le Châtaignier, *Castanea sativa* Mill. (76, p. 60).

A. Chevalier (5) pense à une introduction à la fin de l'âge du fer dans un but alimentaire ; il s'est répandu de proche en proche depuis l'époque romaine. La densité de ses peuplements n'affecte pas l'aspect de la strate arboricole dans la partie orientale du Massif Armoricain où les marrons de Redon ont acquis une certaine réputation.

Il peut parfois atteindre un âge avancé. A Kerseoc'h en Pont l'Abbé, il subsiste 3 ou 4 pieds sur les 12 que J.-M. Abgrall (14) a observé en 1917. Il leur attribuait alors 500 à 600 ans.

- Le Chêne vert, *Quercus Ilex* L. (77, p. 61).

Spontané au Sud de la Loire où il prospère le long du littoral, il se

comporte comme une espèce indigène sur la côte méridionale de la Bretagne, se disséminant çà et là à l'intérieur. Dans le Finistère, il faut le considérer comme introduit.

A Crozon, un bel exemplaire, longtemps unique, à proximité de l'agglomération, a pu être introduit vers 1590 par les troupes espagnoles de la Ligue (15). Les pieds du manoir de Trésiguidy, à Kernasqueillec, en Pleyben, où ont cantonné aussi les troupes de la Ligue, peuvent avoir la même origine (16).

- L'Orme, *Ulmus campestris* L. (84, p. 66).

Cet élément du bocage dessine une ceinture un peu en arrière de la zone littorale, il peut aussi se développer sur le calvaire de l'intérieur (1). Son abondance, sauf dans le Léon, d'où il a disparu, s'explique par son utilisation comme fourrage en cas de sécheresse prolongée.

- Le Houblon, *Humulus lupulus* L. (87, p. 68).

Peu commun en Bretagne péninsulaire, commun ou assez commun à l'Est, on a rapporté avec doute son introduction au VIIIe siècle. Il a pu être utilisé au XIXe siècle à des fins domestiques. On l'observe généralement aux abords des agglomérations.

- Le Chanvre, *Cannabis sativa* L. (87 B, p. 69).

Il a été cultivé ici et là comme textile jusque vers 1950. C'est un adventice accidentel qui ne se maintient pas : il est peu fréquent de le rencontrer dans des régions où il a été largement répandu.

- L'Ortie romaine, *Urtica pilulifera* L. (88), p. 70).

Ici et là, à proximité d'établissements gallo-romains dans la région de Batz-Guérande, au Conquet, à Molène, à Lampaul-Pouldalmezeau. Rare.

- L'Ortie membraneuse, *Urtica dubia* Forskal (89, p. 70).

De même origine que la précédente. Se trouve au pied des murs de Pont-l'Abbé, au Guilvinec et à Penmarch (7).

- L'Oeillet, *Dianthus Caryophyllus* L. (230, p. 151).

Cette espèce se trouve sur les vieux murs, dans les ruines, rarement sur les rochers, c'est un reste de culture ornementale du Moyen-Âge. Elle a généralement des fleurs rouges, rarement blanches ou roses, odorantes. Une belle station à Trémazan dans le Finistère (17).

- Le Laurier d'Apollon, *Laurus nobilis* L. (285, p. 187).

Espèce méditerranéenne dont la large diffusion, en particulier en Bretagne méridionale et occidentale, ne permet pas de tirer de conclusions.

- Le Grand Passerage, *Lepidium latifolium* L. (376, p. 247).

Réputé d'origine romaine, cette espèce se répand sur les côtes, un beau peuplement à Molène (6).

- La Cardère Drave, *Cardaria draba* L. Desv. (380, p. 249).

F. Gibon (6) lui attribue une origine romaine. Comme pour l'espèce précédente, elle se répand rapidement sur les côtes. Elle a pu aussi servir de condiment.

- Le Lin, *Linum usitatissimum* L. (439, B., p. 288).

On ne rencontre le lin que de temps à autre dans les terrains vagues, après une culture extensive, en particulier au XVIIIe siècle. À l'époque on importait ses graines des Pays Baltes.

- Le Marronnier d'Inde, *Aesculus Hippocastanum* L. (476, p. 307).

Bel arbre peu commun en Bretagne pé-

ninsulaire. Il aurait été introduit au début du XVII^e siècle (18), en provenance du Sud-Est européen.

Il a pu fournir parfois des bois de décoration.

- La Rue, *Ruta graveolens* L. (477, p. 308).
Peu commune en Bretagne, c'est généralement un reste de culture médicinale. Elle a été conservée par la pharmacopée populaire pour ses effets abortifs.

- La Vigne, *Vitis vinifera* L. (483 B., p. 312).

De nos jours, on la retrouve en dehors des régions viticoles comme plante ornementale, parfois comme témoin d'anciennes cultures, mais ses grappes ne sont pas développées. Elle est mentionnée depuis le IV^e siècle jusqu'au XVII^e siècle, ici et là. Sa disparition est la conséquence du développement des relations maritimes avec la région bordelaise (10, 19).

- Le Buis, *Buxus sempervirens* L. (484, p. 313).

Cette espèce naturalisée de longue date est considérée comme l'indicateur par excellence de la présence d'un établissement gallo-romain, attestée par les noms de Boissière, Bouexière, Buzit... Depuis cette époque le buis a pu s'étendre dans un rayon limité à partir de son lieu d'origine. Aux stations citées par les Abbayes (8), il y a lieu d'ajouter celles de la Flore de Cherbourg de Besnou et Lachénée qui le signalent comme "commun au Sud de l'arrondissement de Cherbourg, peu commun à l'Est et à l'Ouest" et le bois du Gars en l'Hopital-Camfrout, Kerillien en Plouëventer, La Boissière en Lanvéoc, Laboésère en Crozon, dans le Finistère, Coat Meur près de Trogore en Loguivy (Côtes-du-Nord) (20).

- La Benoite, *Geum Urbanum* L. (552, p. 358).

Espèce médicinale tonique et fébrifuge, on la trouve au voisinage des anciens monastères.

- Le Poirier, *Pyrus communis* L. (583, p. 379) ou *P. pyrastrer* Burgsd. (584, p. 379) ou *P. cordata* Desv. (585, p. 381).

Les poiriers spontanés se trouvent ici ou là dans les biotopes les plus divers. A. Chevalier attribue leur expansion à l'âge du fer (5), il est difficile de distinguer les espèces. Les poires ont été utilisées concurremment avec les pommes.

- Le Pommier, *Malus acerba* Merat (586, p. 381) ou *M. communis* Poirer qui serait *M. dasyphylla* Borkt (587, p. 381).

Comme les espèces de poirier, les espèces de pommier sont difficiles à distinguer. A. Chevalier (5) souligne la différence de leur histoire, le pommier a été trouvé dans les tourbes de Belle-Isle (10) et n'aurait été employé que vers le IX^e siècle. Il semble cependant que son usage ait été antérieur. G. Devailly (21) mentionne l'utilisation avant 818 par les moines de l'Abbaye de Landévennec d'un cidre, or dans cette région il existe une petite poire, dite de Saint Phillibert, qui a pu servir à la confection d'une boisson, ce même temps que les pommes sauvages, ce genre de mélange est connu de nos jours.

- Le Néflier, *Mespilus Germanica* L. (591, p. 383).

Cette adventice naturalisée anciennement est originaire du Sud-Est européen et du Sud-Ouest asiatique. Ses fruits ont pu être joints à ceux du pommier et du poirier pour la confection de boissons. Elle a pu être propagée par greffage sur l'aubépine.

- L'Épine noire ou Prunellier, *Prunus spinosa* (596, p. 386).

L'épine noire, sans avoir été cultivée, a été utilisée depuis une époque reculée pour garnir, sur une épaisseur importante, les limites des enclos abritant les habitations ou le bétail contre les prédateurs, en particulier les loups, fonction qu'elle a gardée jusqu'au début de ce siècle. En raison de son expansion actuelle, elle ne peut plus être regardée comme un indicateur d'habitat.

- Les Ajoncs, *Ulex Europaeus* L. (612, p. 398), *U. minor* Roth (613, p. 398), *U. Gallii* Planchon (614, p. 399).

Ces trois espèces forment sur le Massif Armoricain un tapis continu.

Selon A. Chevalier (5), l'ajonc aurait été introduit comme bois de chauffage et comme nourriture pour le bétail à l'âge du bronze à partir de son centre de dispersion, l'Ouest de la péninsule ibérique. Cette assertion n'est pas vérifiable de nos jours pour l'ajonc d'Europe et le petit ajonc. Mais il faut noter que l'aire de l'ajonc de Le Gall coïncide assez bien avec celle des poteries importées anciennement dans les Îles Britanniques depuis l'Europe occidentale (22).

- Le Maceron, *Smyrniolus Olusatrum* L. (752, p. 487).

Cette plante des haies et des décombres est très répandue sur le littoral, elle a été cultivée autrefois comme condiment et est devenue ainsi un bon indicateur d'occupation ancienne à l'intérieur des terres. Les essais alimentaires de F. Gibon (6) ne sont pas concluants.

- La Podagre, *Aegopodium Podagraria* L. (774, p. 502).

C'est l'Herbe aux goutteux, échappée de cultures médicinales. On la trouve au voisinage des châteaux ; nous l'avons récoltée à l'Abbaye du Relecq en Plouëour-Ménez (Finistère) et à l'Abbaye de la Lucerne (Manche).

- Le Frêne, *Fraxinus excelsior* L. (847, p. 552).

C'est une espèce d'introduction ancienne (5, 23) très utilisée en charbonnage et servant de fourrage en cas de sécheresse, comme l'ourme. On voit de très vieux spécimens aux alentours des vieux manoirs.

- La Belladone, *Atropa Belladonna* L. (917, p. 598).

Ici et là, peut être échappée de cultures médicinales anciennes, au moins en dehors des agglomérations. Les localités côtières ne sont pas à retenir, ses graines ont pu y être apportées par des oiseaux. Elle a certainement été détruite en raison de sa toxicité.

- La Toute Bonne, *Salvia Sclarea* L. (1034, p. 676).

Très cultivée au Moyen-Âge comme tonique et antispasmodique, elle se voit autour des châteaux et des monastères mais uniquement sur les lisières du Massif Armoricain.

- L'Agripaume, *Leonorus Cardiaca* L. (1053, p. 687).

Tonique et stimulant d'odeur agréable, peu fréquent en Bretagne péninsulaire.

- L'Herbe aux Chats, *Nepeta Cataria* L. (1059, p. 690).

Espèce aromatique ou médicinale, introduite à l'époque gallo-romaine, d'odeur forte (6).

- L'Aunée Hélène, *Inula Helenum* L. (1170, p. 768).

Sa présence coïncide, au moins dans l'Ouest du Massif Armoricain, avec celle d'établissements gallo-romains, en particulier dans la presqu'île de Crozon. Elle a pu être introduite comme plante ornementale.

- Le Doronique à feuilles de Plantain, *Doronicum Plantagineum* L. (1207, p. 792).

Espèce d'origine gallo-romaine, connue de Haute Bretagne, elle aurait été ornementale (6).

- Les Souchets, *Cyperus Longus* L.s.l. (1443, p. 946).

Les grands souchets, d'origine subméditerranéo-atlantique, ont pu voir leurs biotopes conservés ou entretenus en raison de leur utilité pour la confection de toitures depuis le Sud-Est de la Bretagne jusqu'à la rade de Brest, leur intérêt économique a justifié qu'on les mentionne dans les rentiers seigneuriaux (24).

- Le Muscari, *Muscari Botryoides* (L.) Miller (1664, p. 1111).

C'est un reste de culture ancienne fréquent dans les parcs des anciens monastères du Val de Loire.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) R. Corillion, Notice détaillée des Feuilles Armoricaines. Phytogéographie et Végétation du Massif Armoricain. C.N.R.S., Paris, 1971, 197 p. (p. 170).
- (2) P.-R. Giot, M. Batt., M.-Th. Morzadec, Archéologie du Paysage agraire armoricain, Travaux du laboratoire d'anthropologie-préhistoire quaternaire armoricain, Université de Rennes, 21 x 29,7, 1982, 78 p.
- (3) M.-Th. Morzadec, Apport de l'analyse pollinique à l'archéologie du paysage bocager armoricain, cf. supra, p. 61-78.
- (4) P.-R. Giot, J. Briard, L. Pape, Protohistoire de la Bretagne, Rennes, 1979, 444 p. (p. 188).
- (5) A. Chevalier, Notes historiques et biologiques sur quelques arbres et arbustes du district armorico-ligérien. Mélanges dédiés au Pr. Lucien Daniel, Rennes, 1936, XII-495 p. (p. 1-17).
- (6) F. Gidon, Survivances comme rudérales d'espèces horticoles gallo-romaines et médiévales dans la campagne de Caen, C.R. Soc. Soc. Biographie, 147, 1940, p. 41-47.
- (7) C.A. Picquenard, L'expansion romaine dans le Sud-Ouest de l'Armorique, Bull. Soc. Arch. Finistère, L., 1923, p. 49-68 (p. 64-67).
- (8) H. des Abbayes, Flore et végétation du Massif Armoricain, St-Brieuc, 1971, LXXV-1226 p., passim. Les chiffres accompagnant le nom de chaque espèce indiquent leur numéro d'ordre et la page de l'ouvrage.
- (9) C. Bily, L'introduction forestière des essences résineuses en Bretagne, 76e Congrès Soc. Savantes, 1951, p. 175-194 (p. 180-181).
- (10) C. Bily, Botanique et Archéologie Armoricaines, Bull. Association bretonne, 1954, p. 64-78 (Bibliographie).
- (11) R. Le Roux, Symbolisme de l'If, le Fureteur Breton, II 1906-1907, p. 272 ; III, 1907-1908, p. 149-152 ; IV, 1908-1909, p. 20-21. E. Bourde de la Regerie, Les ifs plantés dans les cisètières, Mém. Soc. Arch. Ille et Vilaine, 1931 et H. Waquet, Bull. Soc. Arch. Finistère, 58, 1931, p. XLIII-XLIV.
- (12) A.H. Dizerbo, L'If Conifère spontané du Massif Armoricain, Penn ar Bed, 16, 1965, p. 275-276.
- (13) R. Corillion, Le Charme dans le Massif Armoricain, Bull. Soc. Botanique de France, 100, 7-9, 1953, p. 320-323.
- (14) J.-M. Abgrall, Glanes archéologiques, Bull. Soc. Arch. Finistère, 64, 1917, p. 65-96 (p. 94).
- (15) A.H. Dizerbo, Les Chênes du Finistère, Penn ar Bed, 5, 43, 1963, p. 140-142.
- (16) L. Le Guennec, Nos vieux manoirs à légendes. Le château de Tréziguidy, Quimper, 1936, p. 105-112 (p. 107).
- (17) Ch. Laurent, Botanique et légende, Penn ar Bed, 23, 1960, p. 240 ; Ed. Lebeurier, 26, 1961, p. 110 ; Y. Chevillotte, ibid. 27, 1961, p. 139.
- (18) P. Fournier, Les quatre flores de France, Paris, Lechevallier, 1946, XLVIII-1091, p. (p. 640, n. 5).

- (19) A. de la Borderie, Notes sur la culture de la vigne en Bretagne avant le XVIIe siècle, Bull. Arch. Association Bretonne, X, 3e s., 1891, p. 65-113.

H. Bourde de la Regerie, Introduction à l'Inventaire des fonds des archives des amirautés, Archives départementales du Finistère, III, p. CCX, 1902.

H. Jouin, La vigne en Bretagne autrefois, Revue bretonne de botanique pure et appliquée, 1927, 1, 27, 2, p. 126 ; 1928, p. 53-67.

R. Dion, Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XVIIe siècle, Paris, 1959, 768 p. (p. 186, 420).

- (20) A.-H. Dizerbo, Remarques sur l'origine et la répartition du Buis (*Buxus sempervirens*

L.) Buxacées, Penn ar Bed, 3, 1962, p. 219-221 (Bibliographie).

(21) G. Devally, L'usage du cidre en Bretagne aux VIIIe et IXe siècles, Mém. Soc. Archéologique d'Ille-et-Vilaine, 1976, p. 12-19.

(22) E.-G. Bowen, Saints Seaways and Settlements in the Celtic Lands, Cardiff, 1977, XVII-245, p. 15 pl. (p. 16).

(23) J.P. Le Duc, Un paysage d'origine humaine : le bocage. Historique, différenciations écologiques et culturelles, utilisation par l'homme, C.R. Séances Soc. Biogéogr., 59, 1, 1983, p. 127-143 (p. 135).

(24) Rentier de Crozon, 1773, Art. 22 : "Jons de Kerloch", Bibl. Abbaye de Landevennec.

- "Je ne trouve pas de meilleure image de ce qui se passe entre les candidats et leurs correcteurs qu'un épisode des aventures de Lucky Luke. Alors que le fort est assiégé par les Indiens et que les vivres y font entièrement défaut, la punition classique de la "convée de pluches" continue à être imposée. Aussi le sergent ordonne-t-il aux soldats punis de faire semblant de produire des épluchures fines que le colonel fera semblant d'examiner. Ainsi nous autres correcteurs et interrogateurs faisons-nous semblant de prendre pour des copies ou des exposés d'histoire (ou de philosophie, de français, etc..) ce que les candidats ont fait semblant de traiter comme tels."

cité par P. Viannson-Ponté, Le Monde, 14-15 mai 1978.

DEFINITION	"Les souterrains armoricains de l'Âge du Fer sont un élément caractéristiques de la civilisation protohistorique régionale de l'Armorique occidentale et ponctuelle en Europe à cette époque, semble-t-il" (P.-R. GIOT)."	
DESCRIPTION	LES CHAMBRES	De 1 à 10, couramment 5 à 6. Forme sub-rectangulaire (dimensions d'une chambre : de 1 x 1 x 1 m à 6 x 3 x 2 m). Profondeur maximum : - 4 m ; épaisseur du plafond : 1 m. Disposition en enfilade ou avec diverticules divergents. Développement total : de 3 à 40 m. Parfois, séparations partielles en pierres sèches.
	LES COULOIRS	+ ou - longs. Parfois assésés à des chambres. Le plus souvent : châtières étroites, parfois aménagées.
	LES PUIITS D'ACCES	Vertical ou oblique, de section carrée ou circulaire. Profondeur : 2 à 3m. Nécessité d'une échelle, rarement des marches. Parfois puits multiples. Toujours obstrués volontairement. Base de l'obturation parfois montée en maçonnerie sèche. Présence éventuelle d'un foyer au pied du puits.
	ORGANISATION EXTERIEURE	Tranchées ; restes de toitures ou de parois. Indices d'un habitat voisin.
MOBILIER	PUIITS D'ACCES	Clayonnages de terre cuite ; cendres et charbons de bois ; petits ossements animaux brûlés ; pesons de terre cuite ; pierres brûlées ; fragments de meules et molettes, broyeur, percuteurs ; tessons de céramique, scories ; petits fragments de bronze et de fer.
	SOUTERRAIN	Très souvent vides ; parfois vases écrasés (Plabennec, Plounevez-Moedec).
LOCALISATION	GENERALE	Territoire des Osismes et des Vénètes - frange occidentale des Coriosolites. Cf. localisation des stèles funéraires/cultuelles armoricaines de l'Âge du Fer. Absence en Armorique orientale.
	LOCALE	Distribution dispersée régulière.
	SITES	Sommet et pentes des collines, au sec. Associés à des habitats (enclos, éperons barrés, îlots fortifiés). Pas de souci défensif primordial.
	ROCHES	Dans l'arène granitique ou les schistes pourris.
UTILISATION	Utilitaire (?) : celliers, silos, caves. Artisanale (?) : présence occasionnelle d'ateliers. Funéraire (?) : quelques crânes dans un cas. Cultuelles (?) : soin du remplissage ; stèles enfouies.	
CHRONOLOGIE	De 600 à 100 avant J.-C. ? Jamais de monnaies gauloises ni d'aphores romaines.	

* D'après P.-R. GIOT, Les souterrains armoricains de l'Âge du Fer, préface de P.-R. GIOT, C.-T. LEROUX, Y. LECERF, J. LECORNEC, Souterrains armoricains de l'Âge du Fer, Travaux du Laboratoire "Anthropologie-Préhistoire-Protohistoire-Quaternaire Armoricains" de Rennes, Equipe de Recherche du CNRS, n° 27, Rennes 1976, et articles dérivés dans Archeologia, Protohistoire de la Bretagne, etc...).

LES SOUTERRAINS ARMORICAINS DE L'ÂGE DU FER

une interview du Pr P.-R. GIOT

Peut-on avoir une idée de la densité et de la répartition de la population dans l'Armorique de l'Âge du Fer d'après les souterrains ? Etait-ce un habitat dispersé assez semblable à celui d'aujourd'hui ?

La répartition des souterrains connus est fonction des découvertes notées et signalées depuis guère plus de 150 ans. Il y aurait de sérieux correctifs à y apporter en fonction de la diligence des informateurs, de la mentalité de dissimulation des inventeurs et autres facteurs psychologiques. Mais l'expérience des 40 dernières années, dans la région où il y en a, montre une tendance à une densité à peu près égale partout pour ce qui est des territoires raisonnablement fertiles et habitables.

Nous ne connaissons sans doute que le centième, sinon moins encore, des souterrains ayant existé. L'impression de la répartition connue, et de la manière dont celle-ci s'accroît d'année en année est celle d'un habitat dispersé, du moins d'un habitat rural dispersé, ce qui n'exclut pas à la fin de l'Âge du Fer la possibilité de quelques petites bourgades. Selon le modèle démographique que nous avons suivi pour nos calculs sur la densité de la population pendant la préhistoire et la protohistoire armoricaine, nous avons estimé cette densité pour la fin de l'Âge du Fer entre 3 et 10 habitants au kilomètre carré.

- Comment voyez-vous l'association souterrains/habitat ?

Elle me paraît avoir dû être stricte dans la majorité des cas. Nous avons des cas évidents de la présence du souterrain à l'intérieur des limites de la ferme (dite "indigène"), ou en falaise dans celles d'un éperon barré. Mais des raisons géologiques ont pu éventuellement ne permettre le creusement du souterrain que dans la proximité. Tout dépend de la fonction, ou des fonctions, des souterrains. Celles-ci ont pu être multiples, ou varier au cours des temps et des lieux. On aurait tort de trop généraliser.

- La carte de répartition des souterrains armoricains de l'Age du Fer correspond à peu près à celle des stèles funéraires/cultuelles de même époque. De telles stèles ont parfois été trouvées dans des souterrains. Quelles conclusions tirez-vous de ce rapprochement ?

Les stèles étant pratiquement toujours en granite, leur répartition est quelque peu biaisée en fonction de la proximité de massifs de roches adéquates. Il est très possible qu'il nous échappe la preuve de l'existence de stèles en bois, dont on pourrait souhaiter la découverte en milieu marécageux. Ceci dit il y a effectivement en gros le même phénomène géographique péninsulaire dans les deux cas. En dehors de la correspondance chronologique au moins partielle, on peut penser que les stèles jouaient leur rôle dans les cultes domestiques ou des petites communautés villageoises.

- Ne pensez-vous pas que le village gaulois est établi la plupart du temps dans une position défensive ?

Sans parler absolument de position défensive aussi manifeste que celle des camps puissamment fortifiés, on constate en effet que les fermes ou enceintes dont les traces ont survécu jusqu'à nous se trouvent sinon sur les sommets absolus des collines, du moins aux environs de la crête militaire ou sur des replats.

Il faut noter ceci, c'est qu'alors que les structures archéologiques au-dessus du sol sont attaquées depuis toujours par de multiples causes de destruction ou d'arasement, que les fondations de murs arasés ont tendance à être épierrés, par contre les souterrains comme les fossés profonds se conservent beaucoup mieux : il faut des travaux de carrière, des tranchées de route, le creusement de fondations profondes pour les atteindre. Il s'ensuit qu'il subsiste en puissance une proportion beaucoup plus sensible de ces structures qui attend d'être découverte. Et que même les souterrains dont les voûtes se sont effondrées et qui ont été rebouchés subsistent en général

quant à leurs planchers et à la partie profonde de leurs parois.

- Que pensez-vous de l'obturation volontaire des puits d'accès ? A-t-elle été simultanée ou échelonnée dans le temps ? Pourrait-elle signaler un événement majeur dans la vie des peuplades armoricaines ?

L'obturation des puits est souvent le seul endroit où l'on trouve des débris d'objets mobiliers, et l'on constate qu'il s'y trouve, selon les cas, des restes de toutes les phases de l'Age du Fer. Il s'agit donc d'événements individualisés et échelonnés dans le temps. D'une manière générale, il faut éviter d'essayer de raccrocher les faits archéologiques aux faits historiques dont la connaissance se trouve nous être parvenue (parmi tant d'ignorés) ; on sait les mécomptes qui sont résultés de la tendance à tout raccrocher à la guerre des Gaules... même si cela permettait de bâtir de beaux romans.

- La fouille des souterrains présente-t-elle des précautions particulières, souvent méconnues ?

Nous avons mis au point des procédures dérivées de celles en usage dans l'exploration des grottes, pour ce qui est des relevés des plans et coupes, comme pour la fouille des remplissages. Il s'agit d'une fouille souvent très délicate, à cause du grand nombre de connaissances scientifiques et techniques nécessaires. Il y a tout un aspect géologique et géotechnique qui échappe aux fouilleurs n'ayant pas une forte formation géologique. D'autre part, c'est l'occasion de toutes sortes d'observations relatives aux processus d'altération superficielle des roches, à l'hydrologie, à la pédologie, aux phénomènes de cryoturbation ou de cryoclastie quaternaires, etc. De tout cela on ne fait pas nécessairement état dans les publications proprement archéologiques, mais on doit les enregistrer pour les utiliser à d'autres occasions. C'est par exemple très instructif et intéressant d'observer par en-dessous des systèmes de polygones de cryoturbation.

- La limite orientale des souterrains correspond à peu près à celle des Osismes et des Vénètes. Que peut-on en déduire sur l'origine et la diffusion de ces peuplades ? Problème posé par les Coriosolites ?

En fait des découvertes récentes ont étendu la distribution des souterrains armoricains jusqu'à la frontière est des Coriosolites, de sorte que cette peuplade se rattache aussi au bloc occidental armoricain. Il y a simplement un dégraré dans la fréquence des souterrains dans les parties orientales à la fois des domaines coriosolites et vénètes. Des raisons géologiques peuvent l'expliquer en partie. Mais il est certain que le gros de la distribution se trouve à l'ouest du méridien

passant par l'embouchure de la Vilaine et le Cap Fréhel. Il est surtout frappant de constater d'une part que les souterrains pré-romains sont inconnus des peuplades plus continentales de l'Armorique, et que d'autre part on connaît des foyers et souterrains en Cornwall, Irlande et en Ecosse, même si leurs modalités peuvent être un peu différentes.

Le point commun de toutes ces peuplades, c'est évidemment leur situation près de la mer, beaucoup plus que des affinités ethniques sans doute.

- Que pensez-vous de la permanence à travers l'histoire de la séparation en deux parties de l'Armorique selon une ligne de partage presque identique à travers les âges ?

Le phénomène géographique péninsulaire pourrait suffire pour expliquer les répartitions armoricaines occidentales des tumulus de l'Age du Bronze (qui ont des contreparties dans les Iles Anglo-Normandes et en Normandie, sinon plus loin), les stèles (dont on retrouve une petite série aux confins de la Mayenne et de l'Orne), les souterrains, enfin la limite depuis le Moyen Age de la langue bretonne. Voir derrière tout cela le reflet de données ethniques très anciennes est sans doute très tentant, mais c'est peut-être faire preuve d'un réductionnisme sinon d'une réification aventurés.

UN ECHANGE FLATTEUR

Le Rheinische Landesmuseum de Bonn (R.F.A.) et le Verein von Altertumsfreunden in Rheiland ont demandé l'échange du "BONNER JAHRBUCHER" avec "ARCHÉOLOGIE EN BRETAGNE". Cette facilité leur a été accordée immédiatement. Nous sommes très flattés d'avoir retenu l'attention de ces éminents archéologues.

Les lecteurs qui souhaiteraient consulter la revue allemande sont priés de s'adresser à la direction d'Archéologie en Bretagne.

LE TRÉSOR

DE BOURG-BLANC (FINISTÈRE)

par M. AMANDRY et R. SANQUER

- Nous voudrions remercier les propriétaires du trésor d'avoir bien voulu le déposer au Cabinet des Médailles pour étude. Les monnaies n'ont toutefois pas été nettoyées, car nous n'avons pu les conserver que quelques mois. Aussi, les soulages, réalisés par Ch. Bulté et F. N'Diaye, restaurateurs au Cabinet des Médailles, laissent-ils parfois apparaître les traces d'oxydation des monnaies. Les photos sont l'oeuvre de Mademoiselle Roulot, photographes au Cabinet des Médailles. Les monnaies marquées d'un astérisque sont reproduites sur les planches. Toutes les monnaies ont été rendues, à l'exception du n° 104, donnée au Cabinet des Médailles (inv.1982/1565).

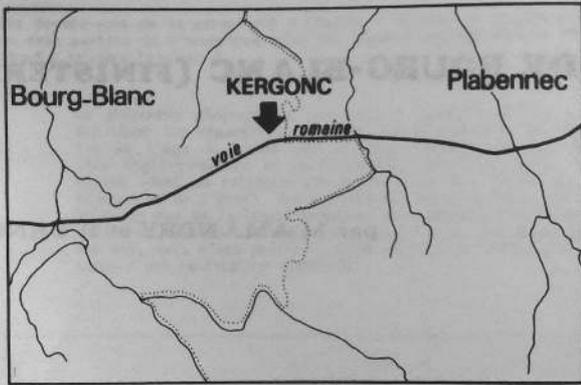


Fig. 1 - Localisation du site de Kergonc en Bourg-Blanc, au bord de la voie romaine.

I - LE SITE DE KERGONC

Depuis le début de ce siècle, les terres de Kergonc en Bourg-Blanc (Finistère), à une quinzaine de km au nord de Brest, ont livré par trois fois de petits ensembles monétaires. En fait, Kergonc désigne le hameau - en Bretagne, on dit "le village" - où résident les propriétaires-exploitants, M. et Mme MOYSAN, mais les trouvailles proviennent d'un champ placé en limite d'exploitation, à plus d'un km vers le sud-est, plus près de Ty-Poas (la maison brûlée) ou de Naret (l'arrêt de la diligence ?) (fig. 1). Ce terrain porte le nom, évocateur pour un archéologue, de "Park Moguer Vennen" (ou "Vennest" sur l'ancien cadastre, section B, n° 567), soit le "champ des vieux murs blancs". Moguer, équivalent breton de maceria ou de mézière, rappelle la forte impression que firent aux yeux des premiers immigrants bretons les restes des solides maçonneries romaines, et la couleur blanche ("gwen" en breton), dont on retrouve la mention dans le nom de la commune (Bourg-Blanc se dit Bor-Ven en breton), est souvent associée à la teinte claire du mortier méditerranéen à chaux et à sable, inconnu de populations qui bâtissaient surtout en terre et en bois (1). Aujourd'hui encore, alors que les mamelons et les buttes de décombres antiques ont été rasés pour les besoins de l'agriculture, une prospection superficielle de ce champ suffit pour récolter d'abondants fragments de mortier blanc, de tuiles à rebord, de poteries communes et sigillées, tandis que les moellons cu-

briques des constructions romaines en petit appareil s'accroissent le long des talus, rejetés au fil des labours. Le toponyme reflète donc bien une réalité archéologique. Ajoutons-y quelques autres indices d'antiquité : le park moguer vennen est bordé à l'est par un chemin abandonné rectiligne qui sert encore de limite communale. Il occupe vraisemblablement une ancienne portion de la voie romaine menant de la pointe Saint-Mathieu à l'agglomération antique de Kêriliën-en-Plounéventer, la capitale romaine du plateau léonard et rejoignant, au-delà, le siège de l'évêché du Léon, Saint-Pol. Cette grande voie trans-léonarde témoigne d'une direction du trafic complètement abandonnée depuis le Moyen-Âge, au profit des nouveaux centres urbains, Brest, Lesneven, Landerneau. Il n'est pas exclu que les ruines romaines de Kergonc aient correspondu à une mansio ou à une mutatio, car les établissements situés au contact direct de la route sont peu fréquents dans l'Antiquité et se rattachent rarement à des domaines ruraux.

Le premier archéologue intéressé par ce site fut Jourdan de la Passardière (2), un bon toponymiste brestois du début de ce siècle. Averti probablement par la rumeur publique, il fit part, en 1906, par lettre, à ses confrères de la Société archéologique du Finistère, des renseignements en sa possession. Il fit connaître d'abord la découverte en ce lieu, cinquante ans auparavant, soit entre 1850 et

1860, d'un sarcophage en plomb. Cette sépulture fait partie d'une petite série du même type, bien répartie sur tout le territoire de l'Armorique et datée du Bas-Empire (3).

L'objet principal de la communication de Jourdan de la Passardière concernait la découverte, en 1905, de 310 monnaies romaines en médiocre état de conservation, enveloppées dans une étoffe et contenues dans deux vases, en céramique probablement. Notons que le nombre de 310 monnaies pour deux vases paraît bien faible car une si modeste quantité de monnaies corrodées et soudées tient dans le creux d'une seule main et un vase, même de petite taille, peut aisément contenir plus de 1000 pièces du poids des antoniniani. Lorsque l'on sait le manque de précision des renseignements oraux, on peut présumer que la trouvaille fut plus importante mais qu'elle ne suscita pas un grand intérêt dans un milieu de cultivateurs peu informés. Jourdan de la Passardière put regrouper et inventorier la moitié du lot et en donna la composition suivante :

Trebonianus Gallus.....	1
Gallien.....	25
Claude II.....	13
Quintillus.....	2
Postumus.....	18
Victorinus.....	15
Tetricus père.....	12
Tetricus fils.....	3
Marius.....	1

S'y ajoutent 10 pièces frustes mais romaines et 50 pièces barbares, vraisemblablement des imitations du monnayage de Tetricus. Celles-ci ont retenu l'attention de l'expert et sont assez minutieusement décrites. Nous retiendrons de ce premier échantillonnage la représentation majoritaire de Gallien (25), Postumus (18), Victorin (15), Claude II (13), l'absence de monnaies de Gordien III et de Philippe - mais il est possible que les inventeurs aient écrié le lot des pièces de meilleure apparence -, la

grande proportion des monnaies de Tetricus, tant légales que barbares, qui fournissent de plus un terminus provisoire aux alentours de 274.

La seconde information remonte à 1965. Cette année-là, l'instituteur de Bourg-Blanc, M. Autret, à l'issue d'une leçon d'histoire, demanda à ses élèves de rapporter à l'école les vieilles monnaies qu'ils pouvaient détenir. L'un d'eux montra alors à ses camarades un lot assez important de pièces romaines que son père avait recueillies quelques années auparavant en labourant. M. Moysan avait aperçu, sous le soc de la charrue, un bloc de métal verdâtre qu'il examina sommairement. Après s'être assuré qu'il ne s'agissait ni d'or ni d'argent, il se contenta d'en prendre une poignée par curiosité et rejeta le reste, qui subit hersage, semailles et travaux divers. La partie prélevée fut oubliée ensuite dans un bol, sur une étagère, et ne reprit de l'intérêt qu'à la suite de la leçon d'histoire. 154 monnaies furent alors rassemblées et confiées pour étude au Cabinet des Médailles où Mme Nicolet voulut bien se charger de leur inventaire. La courte note qui en résulte énumère les monnaies dans l'ordre suivant (4) :

Géta (198-212).....	1	denier
Etruscille (248-251)....	1	antonianus
Valérien (252-260).....	9	"
Macrien (260-261).....	1	"
Gallien (252-268).....	48	"
Salonine (252-268).....	6	"
Claude II (268-269).....	21	"
Quintille (269).....	6	antoniniani
Aurélien (269-275).....	2	"
Tacite (275-276).....	1	"
Postume (260-269).....	34	"
Victorin (269-271).....	23	"
Tetricus (271-275).....	1	"

Dans ce second lot, l'ordre de fréquence des règnes est le même que dans l'ensemble précédent : Gallien (40 m), Postume (34), Victorin (23 m), Claude II (21 m) occupent, dans le même ordre, les premières places.

Par contre, le règne de Tetricus, n'est représenté que par une seule pièce et le terminus post quem est avancé d'un an ou deux par la monnaie de Tacite.

On peut se demander s'il est prudent, à l'époque des détecteurs de métaux, de confier aux publications archéologiques des précisions sur le lieu des découvertes. En effet, la mention de la trouvaille de Kergonc dans la revue savante départementale (5) intéressa quelques jeunes fureteurs locaux, qui eurent cependant l'honnêteté d'informer la direction des antiquités historiques. Ainsi furent présentées sept monnaies nouvelles glanées à proximité du lieu présumé de la trouvaille de 1962 (6) :

Gordien... 2 (RIC n° 2 et 87)
Philippe.. 1 (RIC n° 4)
Valérien.. 1 (RIC n° 3)
Postume... 3 (RIC n° 104, 377 et ?).

Enfin, en 1980, l'utilisation d'un détecteur de métaux entraîna la découverte en pleine terre d'un fond de vase encore en place dans le sous-sol, à la limite de la terre végétale. Découvert par un labour précédent, vraisemblablement celui de 1962, il contenait encore plusieurs centaines de monnaies répertoriées ci-dessous. Soucieux d'agir dans la légalité, les prospecteurs prévinrent aussitôt le directeur des antiquités historiques qui put intervenir immédiatement, le vase étant encore dans son emplacement initial. Le propriétaire du terrain, d'ailleurs averti de la prospection qu'il avait autorisée au préalable, voulut bien confier pour étude l'ensemble du dépôt monétaire. Pendant ce temps, les prospecteurs, dûment chapitrés, poursuivirent leurs recherches avec une méthode plus stricte. Ils récupérèrent ainsi une vingtaine de monnaies supplémentaires, à partir du lieu de dépôt, en direction du nord surtout, dans le sens du labour. Parmi les monnaies ainsi recueillies figurait l'unique pièce de Probus, la plus récente du lot, à ce jour.

Composition :

Le nouveau lot de Bourg-Blanc comprend 826 monnaies. Grâce à la compréhension de leur propriétaire, R. Sanquer a pu les déposer au Cabinet des Médailles, fin 1981, et nous les avons eues à notre disposition pour quelques mois. Ces monnaies étaient, dans l'ensemble, en bon état, quoique parfois oxydées ; cela ne gênait toutefois pas leur lecture : aussi certaines ont-elles été moulées recouvertes de cette oxydation, ce qui apparaît, dans certains cas, sur les planches : mais, faute de temps, il n'a pu être procédé à leur nettoyage avant moulage.

La composition de ce lot est indiquée dans le tableau 1. Pour chaque empereur et chaque atelier figurent deux colonnes : la première (I) reprend les données du lot publié par H. Nicolet, la seconde (II) fournit l'inventaire du nouvel ensemble étudié et catalogué ici.

La monnaie la plus ancienne du lot II est un denier coulé de Caracalla dont le prototype date de 216 (RIC IV, 1, 253/281b). Nous connaissons mieux, depuis la publication récente des moules monétaires du Verbe Incarné à Lyon (8), le phénomène de la fausse monnaie qui abonde, faute d'approvisionnement en monnaie officielle, dans tout le territoire des Gaules, à partir de Sévère Alexandre.

A cette exception près, la totalité du lot est constituée d'antoniniani qui s'étalent sur la période 238-273, de Gordien III aux premières émissions d'Aurélien et de Tétricus I. Les antoniniani d'aloï encore correct (Gordien III-Volusien) représentent 4,91 % du total, à peine moins que les monnaies émises sous Valérien : 7,91 %. Le reste du dépôt correspond à une ponction dans le numéraire en circulation à partir de 260 : monnaies des empereurs légitimes et des empereurs gaulois s'équilibrent : 41,76 % contre 44,91 %.

	Rome		Milan		Lyon		Cologne		Trèves		Viennacium	Siscia		Antioche + 2e st.		At. régionaux		Total
	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II		I	II	I	II	I	II	
Géta	1																	1
Caracalla		1																1
Gordien III		14																14
Philippe I		8																8
Otacilie		3																3
Philippe II		1																1
Trajan Déca		2																2
Etruscilla	1	1																2
Treb.Galle		4																4
Hostilien		1																1
Volusien		4																4
Valérien	6	16					3	6						1				32
Mariniane		1																1
Gallien associé	3	9					2	7			2			3				26
Salonine	2	5					1	4			1							13
Valérien II		3						3						1				7
Salonin								1						1				2
Macrien														1	2			3
Gallien seul	34	115	8	40								1	2	1	1			203
Salonina	2	16		6														25
Claude II	17	98	3	19									5					142
Divo Claudio	1	14																15
Quintille	6	18																24
Aurélien		1	2	8														11
Tacite					1													1
Probus						1												1
Postume			1	6			33	262									1	303
Lélien											2							2
Marius								2			7							9
Victorin							15	63	8	25								111
Tetricus I								2		2							1	5
Total	73	335	14	79	1	1	54	350	8	36	6	1	7	2	9	1	3	980
	406		93		2		404		44		6		8	11		4		

Tableau 1

Près de la date d'enfouissement, le monnayage de Tétricus n'est représenté que par quatre monnaies. On notera l'absence quasi-totale d'imitations régionales : deux de Gallien (n° 289-290), une seule de Postume (n° 723) et une dans le lot I qu'H. Nicolet a attribuée à Tétricus. Ce dépôt résulte donc d'un tri sévère, mais nous pouvons penser que les vases découverts en 1905, au même endroit, contenaient les espèces de mauvais aloi, ou du moins jugées telles par leur possesseur (9). Ainsi, le terminus de notre dépôt est-il datable de 273, celui du dépôt de 1905 de 275 (monnaies de Tétricus I, de Tétricus II et imitations) et l'enfouissement des deux dépôts peut-être de 276/277, au moment où est ajouté au premier ensemble ce qui en constitue la "queue" : un antoninianus de Tacite (lot I) et un antoninianus de Probus (lot II : n° 454) frappés à Lyon. Cette date est à mettre en relation avec les invasions germaniques qui, dans ces années-là, atteignent leur paroxysme.

Le classement des monnaies de ce lot n'a pas posé de problème particulier, même s'il faut bien admettre que des pans entiers de la numismatique du IIIe siècle attendent encore d'être véritablement étudiés : ainsi l'ensemble du monnayage de Valérien et Gallien : ainsi la chronologie des émissions de l'atelier de Cologne (ouvert en 256 ?). Elmer serait à reprendre entièrement, à la lumière des nouvelles dates proposées par J. Lafaurie (10) pour les règnes des empereurs gaulois. Pour notre part, nous avons conservé son classement traditionnel, tout en y introduisant les modifications suggérées par J.-B. Giard dans ses publications des trésors d'Etaples (11) et de Landebaëron (12).

Signalons simplement deux cas intéressants : une monnaie hybride de Gallien frappée à Rome (n° 97) qui associe, au droit traditionnel de Gallien, un revers propre à Valérien

II (PRINCIPI IVENTVTIS : RIC IV, 1, 118/23) et un antoninianus inédit de Salonin frappé à Antioche (n° 102) présentant les instruments de sacrifice entourés de la légende PIETAS AVGG : ce type n'était jusqu'à présent signalé que pour l'as (RIC IV, 1, 127/37).

La composition de l'ensemble du trésor (lots I et II, tableau 1) appelle quelques commentaires, lorsqu'on le compare à deux trésors présentant un faciès très proche : ceux de Morgat-en-Crozon, dans le Finistère (13), et de Landebaëron, dans les Côtes-du-Nord (14). Ces deux trésors ont, eux-aussi, fait l'objet d'un tri, puisqu'ils ne contiennent pratiquement aucune imitation régionale (15).

En considérant les grandes masses monétaires (tableau 2), nous nous apercevons que le trésor de Bourg-Blanc ressemble à celui de Morgat : même présence relativement abondante de bons antoniniani et équilibre, de 260 à 273, entre le monnayage des empereurs légitimes et des empereurs gaulois. Par contre, à Landebaëron, les antoniniani émis avant 253 ne représentent que 1,86 % du total et le monnayage des empereurs gaulois l'emporte nettement sur celui des empereurs romains. Le premier fait peut s'expliquer par un début de thésaurisation plus tardif, à un moment où les bonnes espèces ont pratiquement disparu de la circulation. Mais comment expliquer le second ?

Il faut sans doute tenter une explication géographique. Les possesseurs des magots de Morgat et Bourg-Blanc, sur le littoral armoricain, ont pu être davantage approvisionnés en numéraire frappé à Rome, grâce à la voie maritime de la Méditerranée et de l'Atlantique. En revanche, à Landebaëron, situé plus au Nord-Est et à l'intérieur des terres, le monnayage gaulois émis sur le Rhin devait bénéficier d'une plus large diffusion. Avançons aussi une explication "politique" invoquée ailleurs(16):

	Avant 253	253-260	260-273 Rome	260-273 Gaulle
Landeabaëron	1,86 %	11,65 %	22,13 %	64,32 %
Morgat	6,40 %	6,34 %	39,80 %	47,44 %
Bourg-Blanc	4,48 %	8,57 %	43,06 %	43,77 %

Tableau 2

une thésaurisation préférentielle de la monnaie officielle ou de la monnaie des usurpateurs. En tout cas, il n'y a pas cloisonnement monétaire et le numéraire des empereurs romains et des empereurs gaulois a bien circulé concurremment en Gaule.

Lorsque l'on compare la distribution des monnaies par atelier, l'analyse est évidemment la même (tableau 3).

Le numéraire émis à Rome et à Cologne se trouve en masses égales à Morgat et Bourg-Blanc ; à Landebaëron, Cologne vient largement en tête, puisque

le monnayage des empereurs gaulois est majoritaire. Dans les trois cas, les ateliers de Milan et de Trèves fournissent une part non négligeable de la masse monétaire, alors que Siscia et les ateliers orientaux ne jouent qu'un rôle d'appoint.

En conclusion, l'originalité de ce trésor réside dans la qualité de ses monnaies et dans leur répartition. Derrière l'objet se profile le portrait de l'épargnant, sélectionnant les espèces et les conservant dans différents pots avant de les cacher sous la menace des invasions.

	Rome	Milan	Cologne	Trèves	Siscia	Orient
Landeabaëron	22,13 %	4,58 %	62,84 %	6,95 %	0,70 %	1,10 %
Morgat	41,29 %	6,66 %	40,90 %	7,70 %	1,35 %	0,58 %
Bourg-Blanc	41,63 %	9,48 %	41,22 %	4,48 %	0,81 %	1,22 %

Tableau 3

LE VASE DU TRÉSOR DE BOURG-BLANC.

Le vase qui contenait les monnaies est à la fois banal et insolite (fig. 2). Par sa facture, pâte gris-clair dans l'épaisseur, gris-anthracite à l'extérieur, légèrement feuilletée, micacée, épaisse de 4 à 6 mm, par son décor en frise au brunissoir, il appartient nettement à la poterie de tradition osisme. Cependant, par sa forme et le style de son décor, il évoque inmanquablement une imitation des productions de luxe des ateliers de la Gaule centrale. La forme, effet, reproduit exactement celle qui, dans la nomenclature traditionnelle, est connue sous le nom

de Dèchelette 72, soit une urne ovoïde, à pied étroit (diam. = 6,5mm), et creux, avec un diamètre maximum égal à la hauteur totale (18 cm) et un col court et droit. La plupart de ces urnes ovoïdes de la Gaule centrale, datées du IIIe siècle, portent un décor incisé dessinant des motifs géométriques ou floraux. L'examen de la frise équatoriale qui orne le vase de Kergonc en Bourg-Blanc rappelle tout à fait cette technique décorative, mais dans une interprétation indigène. Par ces deux caractères, où la tradition intègre la nouveauté, ce vase unique et bien daté constitue un jalon précieux pour les archéologues bretons.

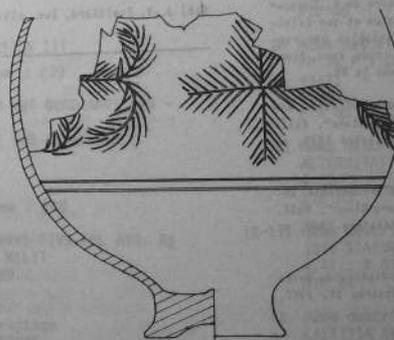


Fig. 2 - (29) BOURG-BLANC, Kergonc. Vase ovoïde en céramique commune ayant contenu le dépôt monétaire.

NOTES :

- (1) Voir, par exemple, le nom de Kervennec appliqué à une vaste villa romaine en Pont-Croix (Finistère). Cf. notamment L. Pape, *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, Klincksieck, 1978, p. A. 160-162.
- (2) Bull. de la Société Archéol. du Finistère 1906, P.v.p. XX-XXII (en fait, à cause d'une erreur de pagination, p. XXX-XXXII).
- (3) Le sarcophage de Bourg-Blanc est daté par R. Gallou, *Sépultures et coutumes funéraires en Armorique romaine*. Thèse de doctorat de III^e cycle inédite, Paris, 1981, I, p. 210, hypothétiquement, de la "renaissance constantinienne" (ca 290-340). Cela impliquerait une survie de l'établissement au-delà des destructions des années 270-280, ce qui n'est pas exclu.
- (4) H. Nicolet, "Trouvaille de Bourg-Blanc (Finistère)", *RN* 1966, p. 181-198.
- (5) R. Sanquer, "Chronique d'archéologie antique et médiévale, 1969, Bourg-Blanc", Bull. de la Société Archéol. du Finistère 1969, p. 22-23. Signalons que l'inventaire de R. Sanquer porte seulement sur 144 sennes et que celui-ci présente des différences notables par rapport à celui d'H. Nicolet ; nous nous fions à la liste détaillée donnée dans la RN.
- (6) R. Sanquer, "Chronique d'archéologie antique et médiévale, 1979, Bourg-Blanc", Bull. de la Société Archéol. du Finistère 1979, p. 58.
- (7) R. Sanquer, "Chronique d'archéologie antique et médiévale, 1980, Bourg-Blanc", Bull. de la Société Archéol. du Finistère 1980, p. 71.
- (8) R. Turcan, "Les moules monétaires du Verbe Incarné (Lyon)", *Trésors Monétaires IV*, 1982, p. 9-29, pl. I-V.
- (9) J.P. Callu, "Cachettes monétaires multiples (III-IVe s.)", *Studien zu Fundmünzen der Antike Band 1*, Gebr. Mann Verlag, Berlin, 1979, p. 8, n° 14.
- (10) J. Lafaurie, "L'Empire gaulois : apport de la numismatique", *ANRW*, II, 2, 1975, p. 853-1012.

- (11) J.-B. Giard, "Le trésor d'Étaples", *RN* 1965, p. 211-214. Modifications suggérées pour certaines séries du monnayage de Postume (en particulier la série au type Saeculi Felicitas).
- (12) J.-B. Giard, "Le trésor de Landebaëron (Côtes-du-Nord)", *Annales de Bretagne* 1965, p. 196-201 (nouveau tableau des premières émissions de Victorin à Cologne).
- (13) J.-Y. Eveillard, "Le trésor de Morgat-en-Crozon (Finistère)", *Trésors Monétaires II*, 1980, p. 31-58. On regrettera l'absence d'illustrations de ce trésor à présent dispersé.
- (14) J.-B. Giard, loc. cit. n° 11 ; id., "Le trésor de Landebaëron (Côtes-du-Nord). Supplément", *Annales de Bretagne* 1970, p. 268-271.
- (15) Vingt imitations à Morgat, soit 1,29 % 58 à Landebaëron, soit 1,14 %. A Landebaëron, nous sommes certainement en présence d'une cachette multiple : cf. J.P. Callu, loc. cit., p. 8, n° 13.
- (16) J.-Y. Eveillard, loc. cit., p. 36-37.

II - CATALOGUE

Abréviations

EFFIGIES DES EMPEREURS

- O. - Tête radiée à droite.
 A. - Buste radié, drapé et cuirassé à droite, vu de trois quarts en avant.
 A₂. - Buste radié, drapé et cuirassé à droite, vu de trois quarts en arrière.
 B. - Buste radié et cuirassé à droite.

EFFIGIES DES IMPERATRICES

- A. - Buste diadémé et drapé à droite, sur un croissant lunaire.

□ CARACALLA

Denier coulé

Rome : 240-243

- 1† ANTONINVS PIVS AVG GERM tête
 laurée à droite.
 PM TR P XVIII COS IIII PP *Soz*
 2.42.
 RIC 281 b

7. IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG. A₂
 PM TR P IIII COS II PP Apollon
 assis
 4.51
 RIC 88

□ GORDIEN III

Rome : 239

2. IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG -
 A₂.
 PM TR P II COS PP *Virtus*
 3.55
 RIC 20

8. Même description
 PM TR P V COS II PP Apollon
 assis
 4.24
 RIC 89

9. Même description
 AETERNITATI AVG
 4.26
 RIC 83

Rome : 240

- 3-4† IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG. A₂
 CONCORDIA MILIT
 4.86 ; 3.89
 RIC 65

- 10-11. Même description
 IOVI STATOVI
 4.41 ; 4.01
 RIC 84

- 5† Même description
 ROMAE AETERNAE
 4.43
 RIC 70

12. Même description
 LAETITIA AVG N
 4.25
 RIC 86

6. Même description
 VIRTVS AVG Mars pacifier
 4.17
 RIC 71

- 13† Même description
 VIRTVTI AVGVSTI Hercule de
 Lysippe
 4.21
 RIC 95

- Rome : 243-244
14. IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG. A₂
MARS PROPG
3.82
RIC 145
15. Mème description
PROVIDENTIA AVG
4.11
RIC 150
- PHILIPPE I
Rome : 244-247
16. IMP M IVL PHILIPPVS AVG. A₂
AEQVITAS AVGG
3.76
RIC 27b
17. Mème description
ANNOHA AVGG
3.53
RIC 28c
- 18* Mème description
ANNOHA AVG
3.70
RIC 29
19. Mème description
ROMAE AETERNAE
5.09
RIC 44b
- Rome : 247
- 20* IMP M IVL PHILIPPVS AVG. A₂
PM TR P IIII COS II PP *Felicitas*
3.99
RIC 4
- 21* IMP PHILIPPVS AVG. A₂
PM TR P IIII COS II PP
Felicitas
4.51
RIC 5
- Rome : 247-249
22. IMP PHILIPPVS AVG. A₂
ANNOHA AVGG
3.79
RIC 59
- 23* Mème description
SAECLARES AVGG cippé portant
l'inscription COS/III
3.80
RIC 24c
- OTACILIE
Rome : 246-248
24. M OTACIL SEVERA AVG. A
CONCORDIA AVGG
4.61
RIC 125c
- Rome : 248
- 25* OTACIL SEVERA AVG. A
PIETAS AVGG ; Δ dans le champ à
gauche
3.87
RIC 115
- Rome : 248-249
- 26* OTACIL SEVERA AVG. A
PIETAS AVGVSTAE
4.65
RIC 130
- PHILIPPE II
Rome : 244-246
- 27* M IVL PHILIPPVS CAES. A₂
PRINCIPI IVVENT
4.16
RIC 218d
- TRAJAN DECE
Rome : 249-251
- 28* IMP C M Q TRAJANVS DECIVS AVG A₂
DACIA la Dacie tenant un bâton
surmonté d'une tête d'âne
4.54
RIC 12b
- 29* Mème description
PANNONIAE les deux Pannonies,
debout de face, détournant la
tête l'une de l'autre et tenant
chacune une enseigne
3.65
RIC 21b

- ETRUSCILLE
Rome : 249-251
- 30* HER ETRUSCILLA AVG. A
FECVNDITAS AVG
3.55
RIC 55b
- TREBONIEN GALLE
Rome : 251-253
31. IMP CAE C VIB TREB GALLVS AVG.
A₂
LIBERTAS AVGG ; étoile dans le
champ à droite.
2.69
RIC 38
32. Mème description
PIETAS AVGG
3.43
RIC 41
- 33* Mème description
PIETAS AVGG ; étoile dans le
champ à droite.
3.41
RIC 42
34. Mème description
VICTORIA AVGG
3.21
RIC 48a
- Viminacium : 251-253
- 35* IMP C C VIB TREB GALLVS AVG. A₂
PAX AETERNA
4.48
RIC 71
- VOLUSIEN
Rome : 251-253
- 36* IMP CAE C VIB VOLVSIANO AVG. A₂
PIETAS AVGG
3.76
RIC 182
37. Mème description
SALVS AVGG
3.19
RIC 184
38. Mème description
VIRTVS AVGG
3.99
RIC 186
39. Mème description
APOLL SALVTARI
2.50
RIC 188
- Viminacium : 251-253
- 40* IMP C C VIB VOLVSIANVS AVG. A₂
FELICITAS PVBL
3.05
RIC 205
- 41* Mème description
VIRTVS AVGG
3.21
RIC 206
- HOSTILIEN
Rome : 251
- 42* IMP CAE C VAL HOS MES QVINTVS
AVG. A₂
SECVRITAS AVGG
2.66
RIC 191a
- VALERIEN, GALLIEN, SALONINE,
VALERIEN II, SALONIN
Cologne : 256-258
43. IMP VALERIANVS P AVG. A
ORIENS AVGG
3.73
Elmer 5
- 44* VALERIANVS P F AVG. A
ORIENS AVGG
4.16
Elmer 13
- 45-47. Mème description
ORIENS AVGG
3.70 ; 3.37 ; 2.88
Elmer 16

48. GALLIENVS P F AVG buste radié et cuirassé à gauche, armé d'une lance et d'un bouclier GERMANICVS MAX V
3.14
Elmer 40
- 49-51. GALLIENVS P F AVG. B GERMANICVS MAX V
4.07 ; 3.71 ; 3.06
Elmer 55
- 52* Même description
VICT GERMANICA
3.13
Elmer 57
- 53-54* SALONINA AVG. A VENVS FELIX
3.85 ; 3.82
Elmer 60
55. Même description
VENVS VICTRIX
4.60
Elmer 61
56. Même description
VESTA
3.52
Elmer 62
- 57-58* VALERIANVS CAES. A₂ IOVI CRESCENTI
4.62 ; 3.53
Elmer 67a
59. DIVO VALERIANO CAES. A₂ CONSCRATIO
2.64
Elmer 68
- Cologne : 259-260
60. VALERIANVS P F AVG. A DEO VOLKANO
2.82
Elmer 74
- 61* GALLIENVS P F AVG. B VICT GERMANICA
3.13
Elmer 83
- 62* GALLIENVS P F AVG buste radié et cuirassé à gauche, armé d'une lance et d'un bouclier PM TR P VII COS IIII PP
2.58
Elmer 86
- 63* SALON VALERIANVS CAES. A₂ SPES PVBLICA
2.80
Elmer 105
- Rome : 253-255
 VALERIEN
- 64-65. IMP C P LIC VALERIANVS AVG. A APOLINI CONSERVA
3.12 ; 3.09
RIC 71
- 66* Même description
FIDES MILITVM
3.58
RIC 89
- 67* Même description
IOVI CONSERVATORI
3.25
RIC 92
68. Même description
PROVIDENTIA AVGG
3.00
RIC 112
- 69-70. Même description
VICTORIA AVGG
3.29 ; 2.98
RIC 125
- GALLIEN
- 71* IMP C P LIC GALLIENVS AVG. B CONCORDIA EXERCIT
2.85
RIC 132
- 72-73* Même description
VIRTVS AVGG
3.72 ; 3.01
RIC 181

- Rome : 255
 VALERIEN II
- 74-75* PCL VALERIANVS CS. A₂ PRINC IVVENT
3.15 ; 2.45
RIC 34
- Rome : 256-257
 VALERIEN
- 76* IMP C P LIC VALERIANVS PF AVG. A AINNONA (aico) AVGG
2.40
RIC 69
- 77-78. Même description
APOLINI CONSERVA
3.62 ; 2.68
RIC 72
- 79*81. Même description
FELICITAS AVGG
3.49 ; 3.12 ; 2.66
RIC 87
- 82-83* Même description
ORIENS AVGG
2.83 ; 2.78
RIC 106
84. Même description
RESTITVTOR ORBIS
2.46
RIC 117
- Rome : 253-257
 MARINIANE
85. DIVAE MARINIANAE. A CONSCRATIO
2.44
RIC 6
- Rome : 256
 GALLIEN
86. IMP C P LIC GALLIENVS PF AVG. B PM TR P IIII COS III PP
3.28
RIC 119
- Rome : 256-257
 GALLIEN
87. IMP C P LIC GALLIENVS PF AVG. B FELICITAS AVGG
2.50
RIC 135
- 88* Même description
PROVIDENTIA AVGG
2.61
RIC 159
- Rome : 258
 GALLIEN
89. IMP GALLIENVS PF AVG GERM. B VIRTVS AVGG
3.20
RIC 186
90. IMP GALLIENVS PF AVG GM. B PAX AVGG ; dans le champ à gauche, T.
3.19
RIC 157
- Rome : 256-258
 SALONINA
- 91-94. SALONINA AVG. A IVNO REGINA
2.99 ; 2.52 ; 2.48 ; 2.42
RIC 29
95. Même description
PIETAS AVGG
4.44
RIC 35
- Rome : 258
 VALERIEN II
- 96* DIVO CAES VALERIANO. A₂ CONSCRATIO
3.19
RIC 24

Rome : Hybride

☐ GALLIEN

97* IMP GALLIENS PF AVG GERM. B
PRINCIPI IVVENTYTIS
2.65

Viminacium : 253-256

☐ GALLIEN

98* IMP GALLIENS P AVG. B
CONCOR MIL
4.27
RIC 377

99* Même description
SALVS AVGG
3.56
RIC 399

☐ SALONINA

100* CORN SALONINA AVG. A
PIETAS AVG
2.63
Cohen 78

Antioche : 254

101* IMP C P LIC VALERIANVS AVG. A
ATERMITATI AVGG
3.46
Cohen 8 ; RIC 67 (Rome) ;
Clamerey 1535

Antioche : 256

102* SAL VALERIANVS NOB CAES. A₂
PIETAS AVGG
3.09
RIC.

2e atelier d'Orient : 253-254

103. IMP C P LIC GALLIENS PF AVG. A₂
VIRTVS AVGG
3.55
RIC 455

2e atelier d'Orient : 254-255

104* VALERIANVS NOBIL CAES. A₂
PRINC IVVENTYTIS
4.21
RIC 49

2e atelier d'Orient : 255-256

105*106. IMP C P LIC GALLIENS PF AVG. A₂
PIETAS AVGG
3.23 ; 3.18
RIC 446

☐ MACRIEN

Antioche : 260

107* IMP C FVL MACRIANVS PF AVG. A
AEQVITAS AVGG ; dans le champ
à gauche, étoile.
4.23
RIC 5

108* Même description
INDVLVENTIAE AVG ; dans le
champ à gauche, étoile.
3.34
RIC 8

☐ GALLIEN et SALONINE

Rome

Revers du règne conjoint

109* IMP GALLIENS AVG. B
PAX AVGG ; dans le champ à
gauche, T.
3.54
RIC 341

1re émission, 261 : 6 officines.

110*111. GALLIENS AVG. B
VIRTVS AVG ; dans le champ à
droite, P.
3.87 ; 3.74
RIC 325

112. GALLIENS AVG. B
VICTORIA AVG III ; dans le
champ à gauche, T.
3.23
RIC 305

113. GALLIENS AVG. O
PAX AVG ; dans le champ à
gauche, V
2.98
RIC 256

114. GALLIENS AVG. A
Même description
3.28
RIC 256

115. GALLIENS AVG. B
VIRTVS AVG ; dans le champ à
droite, VI
2.85
RIC 325

116-120 SALONINA AVG. A
IVNO REGINA
3.33 ; 2.91 ; 2.86 ; 2.56 ; 2.48
RIC 13

2e émission, 263 : 6 officines

121. GALLIENS AVG. O
(PROVID) A(VG), dans le champ
à gauche, P.
2.72
RIC 270

122. GALLIENS AVG. B
PAX AVG ; dans le champ à
droite, T.
2.91
RIC 256

123* GALLIENS AVG. O
ANNOVA AVG ; à l'exergue, Q.
3.81
RIC 162

124. GALLIENS AVG. B
LAETITIA AVG ; dans le champ à
droite, V.
4.06
RIC 226

125*126 GALLIENS AVG. B
AEQVITAS AVG ; dans le champ à
droite, VI.
3.52 ; 2.68
RIC 159

3e émission, 264-265 :
émission dite des figures assises
Six officines

127* GALLIENS AVG. O
INDVLGENT AVG ; à l'exergue, P.
2.95
RIC 205

128* GALLIENS AVG. B
FORTVNA REDVX ; à l'exergue, S.
3.88
RIC 194a

129-130 SALONINA AVG. A
VESTA ; à l'exergue, Q.
2.96 ; 2.42
RIC 32

131* GALLIENS AVG. B.
PAX PVBLICA ; à l'exergue, V.
2.71
RIC 260

132. SALONINA AVG. A.
PVDICITIA ; à l'exergue, VI.
2.48
RIC 25

133* Même description
Même description ; sans marque.
3.25
RIC 25

4e émission, 266 :
émission du 7e consulat.
Douze officines

134-141 GALLIENS AVG. O
MARTI PACIFERO ; dans le champ
à gauche, A.
3.64 ; 3.62 ; 3.28* ; 3.05 ;
2.86 ; 2.74 ; 2.25 ; 2.14.
RIC 236

142. Même description
MARTI PACIFERO ; dans le champ
à droite, A.
3.49
RIC 236

143. Même description
MARTI PACIFERO ; sans marque.
1.71
RIC 236
- 144-150. Même description
ABVNDANTIA AVG ; dans le champ
à gauche, B.
3.61 ; 3.47 ; 3.34 ; 2.87 ;
2.82 ; 2.72 ; 2.68.
RIC 157
151. Même description
AETERNITAS AVG ; dans le champ
à gauche, Γ .
2.38
RIC 160
152. Même description
AETERNITAS AVG ; sans marque.
3.81
RIC 160
- 153-154. GALLIENVS AVG. B
PAX AVG ; sans marque.
3.69 ; 2.84.
RIC 256
- 155*156. SALONINA AVG. A
FECVNDITAS AVG ; dans le champ
à droite, Δ .
3.52 ; 2.98.
RIC 5
157. Même description
FECVNDITAS AVG ; sans marque.
3.19
RIC 5
- 158-159. GALLIENVS AVG. O
VBERITAS AVG ; dans le champ à
droite, E.
3.33 ; 3.25.
RIC 287
- 160* Même description
VBERITAS AVG ; sans marque.
3.67
RIC 287
- 161-166. Même description.
FORTVNA REDVX ; dans le champ
à droite, ζ .
3.70 ; 3.49 ; 2.68 ; 2.67 ;
2.38 ; 2.39.
RIC 193
- 167-169. GALLIENVS AVG. B
FORTVNA REDVX ; dans le champ
à droite, ζ .
3.35 ; 2.97 ; 2.56.
RIC 193
170. GALLIENVS AVG. O
IOVI VLTORI ; dans le champ à
gauche, ζ .
2.38
RIC 221
- 171-172. GALLIENVS AVG. B
IOVI VLTORI ; dans le champ à
gauche, ζ .
3.47 ; 3.18.
RIC 221
173. GALLIENVS AVG. O
IOVIS STATOR ; dans le champ à
gauche, ζ .
2.24
RIC 216
174. Même description
ORIENS AVG ; dans le champ à
gauche, Z.
2.98
RIC 249
- 175* Même description
VICTORIA AET ; dans le champ
à gauche, Z.
3.92
RIC 297
- 176-180. Même description
SECVRIT PERPET ; dans le champ
à droite, H.
3.75 ; 3.24 ; 2.99 ; 2.95 ;
2.84.
RIC 280
181. SALONINA AVG. A
VENVS VICTRIX ; dans le champ
à droite, H.
3.07
RIC 31
182. Même description
Même description ; sans marque .
3.78
RIC 31

- 183-185. GALLIENVS AVG-O.
IOVI CONSERVAT ; dans le
champ à droite, N.
2.98 ; 2.51 ; 1.58
RIC 210
186. Même description
Même description ; dans le
champ à gauche, N.
1.15
RIC 210
- 187-188. Même description
IOVI PROVPGNAT ; dans le
champ à gauche, X.
2.47 ; 2.19
RIC 214
- 189-190. Même description
PROVID AVG ; dans le champ
à droite, X.
2.77 ; 2.68.
RIC 267
- 191* GALLIENVS AVG - B.
PROVID AVG ; sans marque.
3.66
RIC 267
- 5e émission, 267 :
émission du bestiaire.
Douze officines.
- 192-194. GALLIENVS AVG - O.
SOLI CONS AVG ; à l'exergue
A. Pégase marchant à droite.
3.20 ; 2.81 ; 2.64.
RIC 283
- 195-197. Même description
LIBERO P CONS AVG ; à
l'exergue, B. Panthère
marchant à gauche.
3.78 ; 3.30 ; 2.53.
RIC 230
- 198-199. Même description
DIANA CONS AVG ; à l'exergue, Γ
3.63 ; 3.05
RIC 181
- 200-204. IMP GALLIENVS AVG - O.
APOLLINI CONS AVG ; à
l'exergue, Δ . Griffon mar-
chant à gauche.
2.95 ; 2.83 ; 2.66 ; 2.50 ;
2.45.
RIC 165
- 205-206. SALONINA AVG - A.
IVNONI CONS AVG ; à
l'exergue, Δ . Biche marchant
à gauche.
2.88 ; 2.39.
RIC 16
207. IMP GALLIENVS AVG - O.
DIANA CONS AVG ; à
l'exergue, ζ . Biche marchant
à droite, regardant en arrière.
2.99
RIC 176
208. GALLIENVS AVG - O.
Même description
2.94
RIC 177
209. IMP GALLIENVS AVG - O.
DIANA CONS AVG ; à
l'exergue, ζ . Biche marchant
à gauche, regardant en arrière.
2.86
RIC 176
210. GALLIENVS AVG - O.
IOVI CONS AVG ; à
l'exergue, ζ . Chèvre mar-
chant à droite.
2.56
RIC 207
- 211-214. Même description
IOVI CONS AVG ; à
l'exergue, ζ . Chèvre marchant
à gauche.
3.28 ; 3.04 ; 2.87 ; 2.46.
RIC 207
- 215*218. Même description
APOLLINI CONS AVG ; à
l'exergue, Z. Centaure mar-
chant à droite, tirant à l'arc.
3.38 ; 2.87 ; 2.70 ; 2.35.
RIC 163.

- 219-222. Même description
APOLLINI CONS AVG ; à
l'exergue, H. Centaure
marchant à gauche, tenant
un globe et un trophée.
3.59 ; 3.07 ; 3.07 ; 2.99.
RIC 164
223. Même description
DIANA CONS AVG ; à l'exergue,
X. Cerf marchant à droite.
2.97
RIC 179
- 224-225. Même description.
DIANA CONS AVG ; à l'exergue,
X. Cerf marchant à gauche.
2.76 ; 2.51.
RIC 179
- 226-231. Même description.
DIANA CONS AVG ; à l'exergue,
XI. Antilope marchant à
droite.
3.38 ; 3.27 ; 3.10 ; 2.67 ;
2.26 ; 2.12.
RIC 181
232. Même description
DIANA CONS AVG ; à l'exergue,
XI. Antilope marchant à
gauche.
2.81
RIC 181
233. Même description
SOLI CONS AVG ; à l'exergue,
XI. Taureau marchant à droite.
3.09
RIC 285
- 234-239. Même description
DIANA CONS AVG ; à l'exergue,
XII. Antilope marchant à
gauche.
3.40 ; 3.08 ; 3.08 ; 2.96 ;
2.76 ; 1.67.
RIC 181
- Milan
261 : émission des légions.
- 240* GALLIENVS AVG - B.
LEG I ADI VI P VI F Capri-
corne à droite.
3.60
RIC 315

- 241* Même description
LEG I MIN VI P VI F Minerve
debout à gauche.
3.79
RIC 322
- 262-263 : deux officines
242. GALLIENVS AVG - O.
APOLLO CONSER Apollon debout
à gauche ; rameau et marteau.
2.19
RIC 468
243. Même description
APOLLO CONSER Apollon de face
regardant à droite ; lyre et
autel.
2.22
RIC 467
- 244-245. Même description
FELICIT AVG ; dans le champ
à gauche, P.
4.11 ; 3.71
RIC 474
246. Même description
INDVLG AVG ; dans le champ
à droite, S.
2.80
RIC 485
- 247* GALLIENVS PF AVG - O
draperie sur l'épaule.
LAETITIA AVG ; à l'exergue, P.
3.59
RIC 489 var.
248. GALLIENVS AVG - O
LAETITIA AVG ; à l'exergue, P.
3.31
RIC 489
- 249-251. Même description
LAETITIA AVG ; sans marque.
3.30 ; 2.20 ; 1.68
RIC 489
252. GALLIENVS AVG - B.
Même description
2.62
RIC 489

- 253*254. GALLIENVS AVG - O.
ORIENS AVG le Soleil debout
à gauche ; globe.
3.82 ; 3.16
RIC 495
255. Même description
PAX AVG ; dans le champ à
gauche, S.
2.87
RIC 501
- 256* GALLIENVS AVG - B.
PAX AVGSTI
2.60
RIC 502
257. GALLIENVS AVG - O.
PIETAS AVG
2.14
RIC 507
- 258* IMP GALLIENVS PF AVG - O.
SALVS AVG ; à l'exergue,
P.
3.06
RIC 511
259. IMP GALLIENVS AVG - O.
Même description
3.28
RIC 511b var.
260. SALONINA AVG - A.
VESTA
2.02
RIC 68
- 261* Même description
VESTA FELIX ; dans le champ
à droite, S.
3.19
RIC 69
262. GALLIENVS AVG - B.
VICTORIA AVG
4.50
RIC 520
263. Même description
VICTORIA AVG III
3.34
RIC 525
- 264-265. GALLIENVS AVG - O.
VIRTVS AVG
2.82 ; 2.76
RIC 534
- 266* GALLIENVS AVG - B
VOTA DECENNALIA ; dans le
champ à gauche, P.
2.97
RIC 540
- 266 : émission du 7e consulat.
- 267-269. IMP GALLIENVS AVG - O.
PM TR P VII COS ; à l'exergue,
MP. L'Empereur sacrifiant à
gauche.
3.06 ; 2.97* ; 2.41
RIC 459
- 270-271. Même description
Même description ; sans
marque.
2.71 ; 2.26
RIC 459
- 272* Même description
PM TR P VII COS ; à l'exergue,
MS. L'Empereur assis à gauche.
1.95
RIC 455
273. GALLIENVS AVG - O.
PROVID AVG ; à l'exergue,
MP.
3.61
RIC 508a
- 274* IMP GALLIENVS AVG - O,
draperie sur l'épaule.
SALVS AVG ; à l'exergue, MP.
2.15
RIC 511b.
275. IMP GALLIENVS P AVG - O.
FORT REDVX ; à l'exergue, MS.
3.12
RIC 482
- 276* IMP GALLIENVS AVG - O,
draperie sur l'épaule.
Même description
2.53
RIC 482

- 277-280. SALONINA AVG - A.
AVG IN PACE ; à l'exergue,
MS.
2.67 ; 2.38.
RIC 58
- 281* Même description
IVNO AVG ; à l'exergue, MS.
2.78
RIC 62
282. Même description
VENVS VICT ; à l'exergue, MS.
3.11
RIC 66
- 283* GALLIENVS AVG - O.
AETERN AVG ; à l'exergue, MT.
2.64
RIC- Morgat 526/527
- 284* Même description
BON EVEN AVG ; à l'exergue,
MT.
2.36
RIC 470 var.
285. IMP GALLIENVS AVG - O.
PROVID AVG ; marque d'exergue
illisible.
2.67
RIC 509 a
- Siscia
3e émission, 268.
- 286* GALLIENVS AVG - O.
PROVI AVG ; dans le champ à
droite, II.
3.95
RIC 580
- 287* Même description
PAX AVG ; dans le champ, S I.
4.53
RIC 575
- Antioche
1ère émission, 263.
- 288* GALLIENVS PF AVG - B.
AEQVITAS AVG
3.23
RIC 626

Imitations régionales

- 289* GALLIENVS AVG - O.
(ORIENS) AVG
2.90
- 290* Même description
(APOLLINI) COS (sic) AVG
2.19
- CLAUDE II
Rome
- 1ère émission, 268.
Six officines, sans marque.
- 291-294. IMP C CLAVDIVS AVG - B
IOVI STATORI
2.94 ; 2.90 ; 2.83 ; 2.80.
RIC 52
- 295-296* Même légende - O.
LIBERALITAS AVG
3.25 ; 2.86 (exemplaire sur-
frappé)
RIC 57
- 297-298. Même légende - A2
SALVS AVG
4.03 ; 3.24
RIC 98
- 299-300. Même légende - B.
Même description
3.80 ; 2.05
RIC 98
301. Même légende - A2
SPES PVBLICA
4.04
RIC 102
- 2e émission, début 269.
Douze officines.
302. IMP C CLAVDIVS AVG - O
VICTORIA AVG ; dans le champ
à gauche, A.
3.05
RIC 104 var.

303. Même légende - B
Même description
3.21
RIC 104 var.
- 304-306. Même description
VICTORIA AVG ; sans marque.
3.71 ; 3.29 ; 2.47.
RIC 104
- 307-309. IMP C CLAVDIVS AVG - O.
FELICITAS AVG ; dans le champ
à droite, B.
3.24 ; 2.85 ; 2.80.
RIC 32
310. Même description
FELICITAS AVG ; sans marque.
2.44
RIC 32
- 311-312. Même légende - A2.
Même description
3.75 ; 2.85
RIC 32
- 313-314. Même légende - B.
Même description
3.69 ; 3.01
RIC 32
315. IMP C CLAVDIVS AVG - B.
GENIVS AVG ; dans le champ
à droite, Γ.
3.28
RIC 45
316. Même description
GENIVS AVG ; sans marque.
4.43
RIC 45
- 317-321. IMP C CLAVDIVS AVG - A2-
ANNOHA AVG ; sans marque.
3.68 ; 3.33 ; 2.97 ; 2.92
2.70
RIC 18
- 322-324. Même légende -B-
Même description
3.52 ; 3.22 ; 2.40
RIC 18
325. IMP C CLAVDIVS AVG -O-
VIRTVS AVG ; dans le champ
à droite, Δ.
3.29
RIC 109 var.
- 326* Même légende -A2-
VIRTVS AVG ; sans marque.
2.19
RIC 109
- 327-330. Même légende -B-
Même description
3.14 ; 3.13 ; 2.37 ; 2.14
RIC 109
- 331-333. IMP C CLAVDIVS AVG -B-
AEQVITAS AVG ; sans marque.
2.97 ; 2.62 ; 2.51
RIC 14
334. IMP C CLAVDIVS AVG -O-
GENIVS EXERCI ; dans le
champ à droite, Z.
2.66
RIC 48
335. Même légende -A2-
GENIVS EXERCI ; sans marque.
2.59
RIC 48
- 336-337. Même légende -B-
Même description
3.21 ; 2.65
RIC 48
- 338* IMP C CLAVDIVS AVG -A2-
MARS VLTOR ; sans marque.
3.47
RIC 66
- 339-341. Même légende -B-
Même description
3.43 ; 2.50 ; 2.07
RIC 66
342. IMP C CLAVDIVS AVG -B-
IOVI VICTORI ; dans le champ
à droite, N.
2.46
RIC 54
- 343-344. Même légende -A2-
IOVI VICTORI ; sans marque
3.08 ; 2.56
RIC 54
345. Même légende -B-
Même description
3.18
RIC 54

346. IMP C CLAVDIVS AVG -B- FIDES EXERCI ; dans le champ à droite, XI.
3.41
RIC 34
- 347-350. Même description FIDES EXERCI ; sans marque.
3.56 ; 3.32 ; 2.92 ; 2.72
RIC 34
351. IMP C CLAVDIVS AVG -O- PROVIDENT AVG ; sans marque
2.97
RIC 91
- 352* Même légende -A₂-
Même description.
3.68
RIC 91
- 353-354. IMP C CLAVDIVS AVG -B- PM TR P II COS PP. L'empereur debout à gauche ; rameau et sceptre.
3.45 ; 3.06
RIC 10
- 3e émission, 269.
Douze officines.
355. IMP CLAVDIVS AVG -O- GENIVS AVG ; dans le champ à droite, Γ.
2.55
RIC 46
356. IMP CLAVDIVS AVG -B- ANNONA AVG ; dans le champ à droite, Δ.
3.16
RIC 19.
357. IMP CLAVDIVS AVG -O- VIRTVS AVG ; dans le champ à gauche, Ϸ.
3.78
RIC 110 var.
358. IMP CLAVDIVS AVG -O- AEQVITAS AVG ; sans marque.
2.40
RIC 15
- 359-360. IMP CLAVDIVS AVG -B- LIBERT AVG ; dans le champ à droite, X.
4.68 ; 3.90.
RIC 63 var.
361. IMP CLAVDIVS AVG -O- FIDES (EXER)C ; dans le champ à droite, X(1).
2.88
RIC 36 var.
- 362-363. IMP CLAVDIVS AVG -O- PROVID AVG ; dans le champ à droite, XII.
3.67 ; 2.88
RIC 86
364. IMP CLAVDIVS AVG -O- PROVIDENT AVG ; dans le champ à droite, XII.
2.19
RIC 92
- 4e émission, 269-270.
Douze officines.
- 365* IMP CLAVDIVS AVG -O- PAX AVGVSTI ; dans le champ à droite, A.
3.22
RIC 81 var.
- 366-368* IMP CLAVDIVS AVG -O- VIRTVS AVG ; dans le champ à droite, B.
2.99 ; 2.99 ; 2.60.
RIC 111.
369. IMP CLAVDIVS AVG -O- VICTORIA AVG ; à l'exergue, Γ.
3.69
RIC 107
- 370-371. IMP CLAVDIVS AVG -B- PM TR P II COS PP ; dans le champ à droite, Δ. L'empereur à droite.
4.04 ; 2.59.
RIC 12.

372. Même description.
Même description ; sans marque.
2.14
RIC 12
- 373-374. IMP CLAVDIVS AVG -O- FIDES MILITVM ; dans le champ à droite, €.
2.87 ; 2.36
RIC 38, var.
- 375-376. IMP CLAVDIVS AVG -O- PROVIDENT AVG ; dans le champ à droite, Ϸ.
3.38 ; 2.98
RIC 92
- 377-378* IMP CLAVDIVS AVG -B- APOLLINI CONS ; dans le champ à droite, H.
3.09 ; 2,88
RIC 22
379. IMP CLAVDIVS AVG -O- AETERNIT AVG ; dans le champ à droite, N.
2.69
RIC 16
380. Même description.
Même description ; dans le champ à gauche, N.
2.95
RIC 16 var.
- 381* IMP CLAVDIVS AVG -O- MARTI PACIF ; à l'exergue, X.
2.92
RIC 68 var.
- 382-384. IMP CLAVDIVS AVG -O- SECVRIT AVG ; dans le champ à droite, XI.
2.97 ; 2.73 ; 2.55
RIC 100
- 385-386. IMP CLAVDIVS AVG -O- LAETITIA AVG ; dans le champ à droite, XII.
2.34 ; 2.19
RIC 56.
- 387-388. Même description.
Même description ; à l'exergue, XII.
3.19 ; 2.68
RIC 56 var.
- Milan
1ère émission, 268.
Trois officines.
- 389-395. IMP CLAVDIVS PF AVG -A₂- VICTORIA AVG ; à l'exergue, S.
4.53 ; 3.68 ; 3.58 ; 3.07 ; 2.93 ; 2.69* ; 2.56
RIC 171
396. Même description FELIC TEMPO ; à l'exergue, T.
2.84
RIC 145
- 2e émission, 269.
Trois officines.
397. IMP CLAVDIVS PF AVG -A₂- ORIENS AVG ; à l'exergue, (P).
2.71
RIC 153
- 398-399. Même description VIRTVS AVG ; à l'exergue, P.
3.74 ; 3.10
RIC 172
400. Même description AEQVITAS AVG ; à l'exergue, S.
2.73
RIC 137
- 401-402. Même description FIDES MILIT ; à l'exergue, S.
3.27 ; 3.14
RIC 149
- 403-406. Même description PAX AVG ; à l'exergue, T.
3.96 ; 3.33 ; 2.94 ; 2.42
RIC 157
- 3e émission, 270.
Trois officines.
407. IMP CLAVDIVS PF AVG -A₂- PAX AVG ; à l'exergue, P.
3.54
RIC 156.

Siscia

2e émission, 268-269.

408* IMP CLAVDIVS AVG -A₂-
AEQVITAS AVG ; dans le champ
à droite, I.
2.85
RIC- Alföldi, p. 11, pl. 11,
33.

409* Même description
SPES AVG ; dans le champ à
gauche, II.
3.36
RIC 191

410. Même légende -B-
VIRTVS AVG ; dans le champ,* II.
2.55
RIC 195

3e émission, 269.

411. IMP CLAVDIVS AVG -B-
LAETITIA AVG
3.97
RIC 181

412* Même description
VBERITAS AVG ; dans le champ
à droite, Q.
2.59
RIC 193

□ MONNAIES DE CONSECRATION DE

CLAUDE II

Rome

413-423. DIVO CLAVDIO -O-
CONSECRATIO Aute1
3.61 ; 3.33 ; 3.23 ; 3.18 ;
3.00 ; 2.89 ; 2.63 ; 2.50 ;
2.46* ; 2.36 ; 2.22
RIC 261

424-426* Même description
CONSECRATIO Aigle
4.44 ; 3.10 ; 2.24
RIC 266

□ QUINTILLE

Rome

270, douze officines.

427*428. IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG -A-
PAX AVGSTI ; dans le champ à
gauche, A.
2.79 ; 2.62
RIC 26

429-432. Même description
VICTORIA AVG ; dans le champ
à droite, Γ .
3.41 ; 2.60 ; 2.52 ; 2.15
RIC 33

433. Même description
(FIDES) MILITVM ; dans le
champ à droite, €.
2.86
RIC 18

434-435. Même description
FORTVNA REDVX ; dans le champ
à droite, Z.
3.61 ; 2.90
RIC 20

436-437. Même description
APOLLINI CONS ; dans le champ
à droite, H.
3.77 ; 2.57
RIC 9

438. Même description
AETERNIT AVG ; dans le champ
à droite, N.
1.94
RIC 7

439. Même description
Même description ; dans le
champ à gauche, N.
3.48
RIC 7

440* Même légende -A₂-
MARTI PACIF ; dans le champ
à gauche, X.
3.19
RIC 24

441. Même légende -A-
SECVRIT AVG ; dans le champ
à droite, XI.
2.74
RIC 31

442. Même légende -O et draperie
sur épaule gauche-
LAETITIA AVG ; sans marque.
2.61
RIC 22

443. Même légende -A-
Même description ; à l'exer-
gue, XII.
2.74
RIC 22

444* Même description
Même description ; dans le
champ à droite, XII.
3.53
RIC 22

□ AURELIEN

Rome

1ère émission, 270-271.

Douze officines.

445* IMP C L DOM AVRELIANVS AVG -A-
PAX AVGSTI ; dans le champ
à gauche, A.
2.89
RIC 35

Milan

1ère émission, 270

Trois officines

446* IMP AVRELIANVS AVG -B-
DACIA FELIX ; à l'exergue, S.
3.13
RIC 108

2e émission, 270-271.

Trois officines.

447* IMP AVRELIANVS AVG -B-
FORTVNA REDVX ; à l'exergue, S.
3.67
RIC 128

448* Même légende -A-
CONCORD LEGI ; à l'exergue, T.
4.06
RIC 103

3e émission, 272-273.

Quatre officines.

449* IMP AVRELIANVS AVG -B-
IOVI CONSER ; exergue illi-
sible.
4.27
RIC 129

450*452* Même description
VIRTVS MILITVM ; à l'exer-
gue, T.
4.06* ; 3.99* ; 3.79*
RIC 147 (droit et légende de
revers), 149 (description du
type de revers)

453* Même description
ROMAE AETERNAE ; à l'exer-
gue, Q.
3.39
RIC 142

□ PROBUS

Lyon

4e émission, mi-fin 277.

Quatre officines.

454* IMP C PROBVS P F AVG -B-
MARTI VICTOR ; à l'exergue, III.
3.46
Bastien 194

□ POSTUME

Cologne

2e ou 3e émission, 260.

455-470. IMP C POSTVMVS PF AVG -A-
HERC DEVSONIENSI
4.16 ; 4.08 ; 4.06 ; 3.91 ;
3.80 ; 3.66 ; 3.58 ; 3.58 ;
3.35 ; 3.22 ; 3.15 ; 3.1 ;
3.00 ; 2.98 ; 2.94 ; 2.37
Elmer 124 ou 131.

471-476. Même description
VICTORIA AVG
4.35 ; 3.98 ; 3.29 ; 3.26 ;
3.06 ; 2.85
Elmer 125 ou 132

3e émission, fin 260.

477-493. IMP C POSTVMVS PF AVG -A-
PM TR P COS II PP l'Empereur
debout à gauche ; globe et
lance.
5.02 ; 3.79 ; 3.45 ; 3.37 ;
3.36 ; 3.34 ; 3.32 ; 3.17 ;
3.13 ; 3.13 ; 3.05 ; 3.04 ;
3.00 ; 2.95 ; 2.94 ; 2.86 ;
2.20
Elmer 129 et 185

494-500. Même description
LAETITIA AVG
4.98 ; 4.53 ; 3.84 ; 3.83 ;
3.09 ; 2.98 ; 2.77
Elmer 130 et 186

501-505. Même description
FIDES MILITVM
4.61 ; 3.70 ; 3.35 ; 3.35 ;
2.63
Elmer 133 et 189

506-512. Même description
VIRTVS AVG
3.87 ; 3.58 ; 3.53 ; 3.39 ;
3.21 ; 3.06 ; 3.03
Elmer 190

4e émission, 260-261.

513. IMP C POSTVMVS PF AVG -A-
IOVI PROPVGNATORI
3.64
Elmer 289

5e émission, première moitié 261.

514-527. IMP C POSTVMVS PF AVG -A-
HERC PACIFERO
4.34 ; 3.91 ; 3.78 ; 3.76 ;
3.60 ; 3.32 ; 3.29 ; 3.28 ;
3.25 ; 3.21 ; 3.11 ; 2.95 ;
2.94 ; 2.14
Elmer 299

6e émission, mi-261.

528* IMP C POSTVMVS PF AVG -A-
SPEI PERPETVAE
3.85
Elmer 312

529* Même description
NEPTVNO REDVCI
3.33
Elmer 314

7e émission, première moitié 262.

530* IMP C POSTVMVS PF AVG -A-
HERC DEVSONIENSI
3.83
Elmer 316

8e émission, deuxième moitié 262.

531. IMP C POSTVMVS PF AVG -A-
PM TR P IIII COS III PP Mars
marchant à droite ; lance et
trophée.
3.66
Elmer 332

532-533. Même description
PAX AVG
4.54 ; 3.43
Elmer 333

9e émission, jusqu'à mi-263.

534-548. IMP C POSTVMVS PF AVG -A-
FELICITAS AVG
5.81 ; 4.20 ; 4.11 ; 3.71 ;
3.56 ; 3.52 ; 3.51 ; 3.43 ;
3.39 ; 3.37 ; 3.15 ; 3.08
2.99 ; 2.97 ; 2.10
Elmer 335

549-572. Même description
MONETA AVG
4.75 ; 4.49 ; 4.20 ; 4.07 ;
4.01 ; 3.93 ; 3.81 ; 3.74 ;
3.59 ; 3.53 ; 3.53 ; 3.49 ;
3.46 ; 3.38 ; 3.38 ; 3.30 ;
3.27 ; 3.23 ; 2.90 ; 2.88 ;
2.86 ; 2.76 ; 2.50 ; 2.69
Elmer 336

573-585. Même description
PROVIDENTIA AVG
3.91 ; 3.60 ; 3.45 ; 3.43 ;
3.36 ; 3.27 ; 3.16 ; 3.12 ;
3.05 ; 2.93 ; 2.88 ; 2.85 ;
2.71
Elmer 337

11e émission, 2e moitié 263.

586-587* IMP C POSTVMVS PF AVG -A-
SERAPI COMITI AVG Serapis
debout à gauche ; bateau
dans le champ à gauche.
3.39 ; 3.33
Elmer 372

588-600. Même description
SERAPI COMITI AVG sans
bateau dans le champ.
4.22 ; 4.01 ; 3.85 ; 3.77 ;
3.60 ; 3.60 ; 3.59 ; 3.42 ;
3.41 ; 3.23 ; 3.06 ; 3.02 ;
2.94
Elmer 383

601* Même description
FORTVNA AVG
3.42
Elmer 384

602-604. Même description
FORTVNA AVG
4.07 ; 3.43 ; 3.15
Elmer 385

13e émission, 264

605* IMP C POSTVMVS PF AVG -A-
VBERITAS AVG
4.68
Elmer 394

606-609. Même description
VBERTAS AVG
4.30 ; 3.68 ; 3.48 ; 3.12
Elmer 394a

610*611. Même description
PIETAS AVG
3.67 ; 3.48
Elmer 395

14e émission, 265.

612-614. IMP C POSTVMVS PF AVG -A-
MERCVRIO FELICI
3.90 ; 3.25 ; 2.58
Elmer 413

615* Même description
SALVS POSTVMI AVG
3.22
Elmer 414

616-624. Même description
SALVS AVG Esculape debout
de face.
5.06 ; 4.07 ; 4.03 ; 3.99 ;
3.84 ; 3.42 ; 3.27 ; 3.21 ;
2.85

Type Saeculi Felicitas, 266

625-641. IMP C POSTVMVS PF AVG -A-
SAECLVI FELICITAS l'empereur
debout à droite ; globe et
lance transversale.
4.47 ; 4.06 ; 4.03 ; 3.66 ;
3.61 ; 3.56 ; 3.53 ; 3.31 ;
3.30 ; 3.30 ; 3.25 ; 3.24 ;
3.23 ; 3.14 ; 2.96 ; 2.84 ;
2.58
Elmer 593

20e émission, 266.

642* POSTVMVS AVG -buste radié à
gauche, massue et peau de
lion-
PM TR P VIIII COS IIII PP
arc, massue, carquois.
3.57
Elmer 560

643* IMP C POSTVMVS PF AVG -A-
Même description
4.16
Elmer 561

644-651. Même description
IOVI STATORI
4.37 ; 3.97 ; 3.96 ; 3.49 ;
3.42 ; 3.18 ; 3.01 ; 2.90
Elmer 563

652-673. Même description
PAX AVG
4.86 ; 4.13 ; 4.09 ; 4.08 ;
3.85 ; 3.82 ; 3.77 ; 3.75 ;
3.69 ; 3.66 ; 3.58 ; 3.54 ;
3.45 ; 3.39 ; 3.36 ; 3.35 ;
3.13 ; 3.04 ; 2.96 ; 2.72 ;
2.69 ; 2.59
Elmer 565

674-681. Même description
ORIENS AVG
4.30 ; 4.04 ; 3.89 ; 3.77 ;
3.71 ; 3.09 ; 3.04 ; 2.80
Elmer 569

21e et 22e émissions, 267.

682-699. IMP C POSTVMVS PF AVG -A-
PAX AVG ; dans le champ à
gauche, P.
3.91 ; 3.58 ; 3.36 ; 3.36 ;
3.34 ; 3.28 ; 3.24 ; 3.23 ;
3.23 ; 3.13 ; 3.11 ; 3.11 ;
3.04 ; 2.96 ; 2.86 ; 2.85 ;
2.72 ; 1.86.
Elmer 566

700-707. Même description
ORIENS AVG ; dans le champ à
gauche, P.
3.28 ; 3.23 ; 3.11 ; 3.00 ;
2.98 ; 2.92 ; 2.84 ; 2.17
Elmer 568

23e émission, 267.

708-713. IMP C POSTVMVS PF AVG -A-
IOVI VICTORI
3.63 ; 3.48 ; 2.87 ; 2.66 ;
2.66 ; 2.36
Elmer 571

24e émission, 267.

714-716. IMP C POSTVMVS PF AVG -A-
COS IIII Victoire debout à
droite.
3.24 ; 3.00 ; 2.83
Elmer 586

Milan

1ère émission, début 268.

717* IMP POSTVMVS AVG -A-
FIDES AEQVIT ; à l'exergue, P.
3.82
Elmer 603

3e émission, début mi-268.

718. IMP POSTVMVS AVG -A-
FIDES EQVIT ; à l'exergue, P.
1.76
Elmer 612

719-720* Même description
VIRTVS EQVIT ; à l'exergue, T.
3.67 ; 2.23
Elmer 614

5e émission, début mi-268

721* IMP C POSTVMVS PF AVG -A-
VIRTVS EQVITVM ; à l'exer-
gue, S.
2.08
Elmer 619

722* Même description
PAX EQVITVM ; à l'exergue, T.
2.31
Elmer 620

Imitation régionale

723* IMP (.....) PF AVG -A-
Type INVICTVS (revers de
Victorin)
1.16

LELIEN

Trèves

3e émission, milieu 268

724-725* IMP C LAELIANVS PF AVG -B-
VICTORIA AVG Victoire à droite
3.08 ; 2.16
Elmer 625

MARIUS

Cologne

2e émission, 268.

726* IMP C MARIVS PF AVG -A-
CONCORDIA MILITVM deux mains
jointes
3.61
Elmer 632

727. Même description
CONCORD MILIT deux mains
jointes
3.48
Elmer 633

Trèves

1ère émission, 268.

728-730* IMP C M AVR MARIVS AVG -A-
VICTORIA AVG Victoire à
droite
3.24 ; 3.19 ; 2.61
Elmer 636

2e émission, 268.

731-734* IMP C M AVR MARIVS AVG -B-
VICTORIA AVG Victoire à
gauche
3.33 ; 3.05 ; 2.93 ; 2.87
Elmer 637

VICTORIN

Cologne

1ère émission, fin 268-début 269.

735* IMP C M PIAVONIVS VICTORINVS
PF AVG -A-
PAX AVG
2.77
Elmer 646

2e émission, 269.

1ère phase

736. IMP C PIAV VICTORINVS PF AVG
-A-
PAX AVG
2.32
Elmer 649

737-740* Même description
FIDES MILITVM
3.74 ; 3.31 ; 3.03 ; 2.90
Elmer 654

2e phase

741. Même description
PAX AVG ; dans le champ V *.
2.37
Elmer 651

742-743. Même description
INVICTVS ; dans le champ à
gauche, *.
2.01 ; 1.91
Elmer 653

7e émission, fin 269

744-747. IMP C VICTORINVS PF AVG -A-
PAX AVG ; dans le champ V * ;
palme sous l'étoile.
3.08 ; 2.46 ; 2.20 ; 2.18
Elmer 682

748-761. Même description
Même description ; sans palme.
3.30 ; 3.14 ; 3.11 ; 3.07 ;
3.02 ; 2.98 ; 2.96 ; 2.85 ;
2.84 ; 2.70 ; 2.26 ; 2.24 ;
2.21 ; 2.01
Elmer 682

762-790. Même description
INVICTVS ; dans le champ à
gauche, *.
3.53 ; 3.49 ; 3.25 ; 3.23 ;
3.21 ; 3.19 ; 3.13 ; 3.13 ;
3.01 ; 2.98 ; 2.95 ; 2.89 ;
2.88 ; 2.81 ; 2.80 ; 2.78 ;
2.74 ; 2.67 ; 2.66 ; 2.60 ;
2.59 ; 2.59 ; 2.58 ; 2.54 ;
2.54 ; 2.08 ; 2.04 ; 2.03 ;
1.80
Elmer 683

8e émission, début 270.

791-797. IMP C VICTORINVS PF AVG -A-
SALVS AVG
5.29 ; 3.37 ; 2.95 ; 2.79 ;
2.73 ; 2.60 ; 2.49
Elmer 697

Trèves

2e émission, fin 268-mi 269.

798-799. IMP C PI VICTORINVS PF AVG
-B-
AEQVITAS AVG
3.18 ; 2.58
Elmer 702

5e émission, milieu-fin 269.

800-820. IMP C VICTORINVS PF AVG -B-
SALVS AVG
4.38 ; 4.00 ; 3.72 ; 3.66 ;
3.52 ; 3.37* ; 3.35 ; 3.12 ;
3.11 ; 3.10 ; 3.08 ; 3.02 ;
2.99 ; 2.91 ; 2.69 ; 2.68 ;
2.66 ; 2.34 ; 2.33 ; 2.22 ;
1.28
Elmer 732

9e et 10e émissions,
fin 269-début 270.

821-822. IMP C VICTORINVS PF AVG -B-
PROVIDENTIA AVG
3.13 ; 2.34
Elmer 743

□ TETRICVS

Cologne

3e émission, fin 270-milieu/fin 272

823. IMP C TETRICVS PF AVG -A-
VICTORIA AVG
2.05
Elmer 765

6e émission, 273.

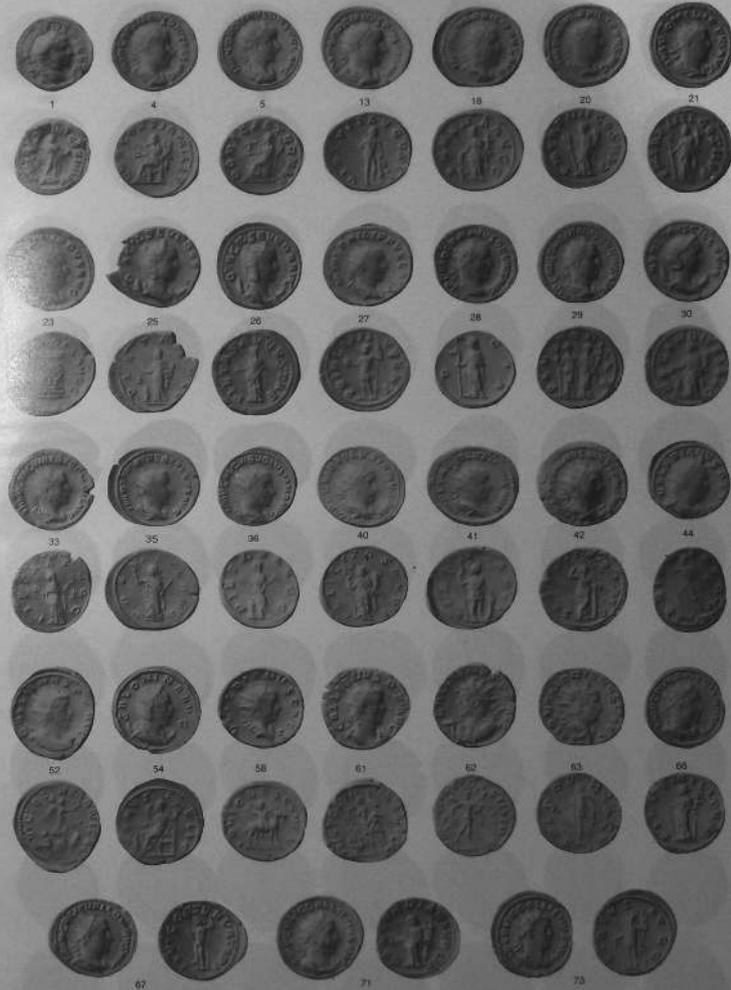
824* IMP C TETRICVS PF AVG -A-
PX AVG
2.14
Elmer 775

Trèves

4e émission, 272.

825* IMP TETRICVS PF AVG -B-
LAETITIA AVG N
2.82
Elmer 786

826. Même description
Type non identifiable
2.04



"Une région qui parle de son passé va au suicide"

Nichol LEBRIS
Directeur de F.R.3 Bretagne-Pays de Loire

PLANCHE II

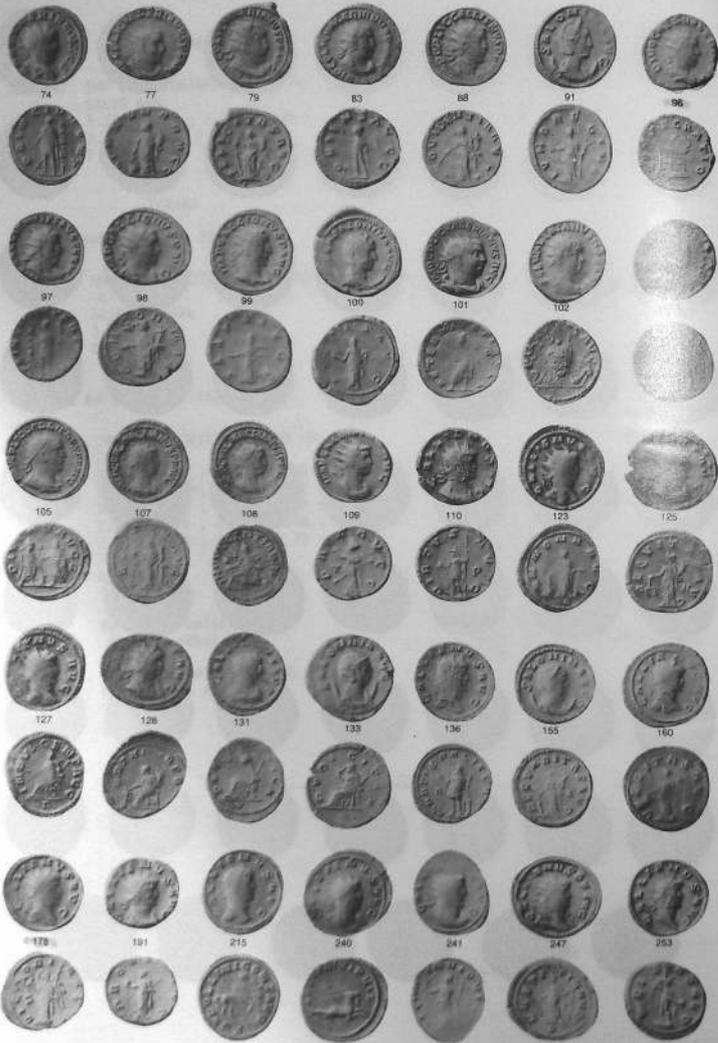


PLANCHE III

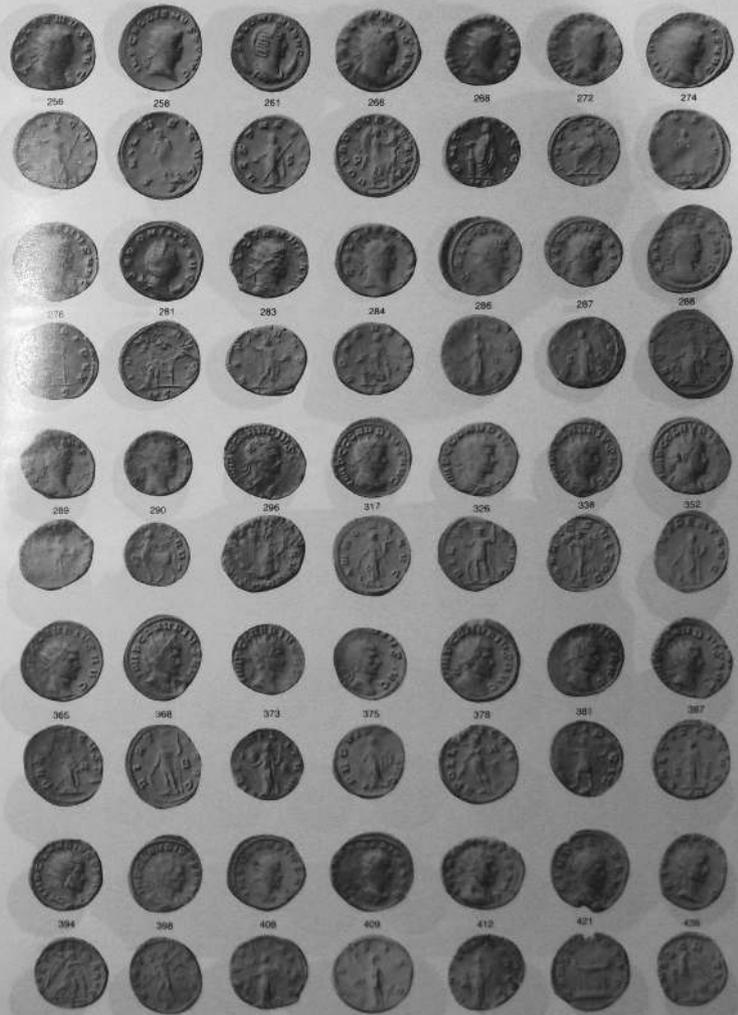
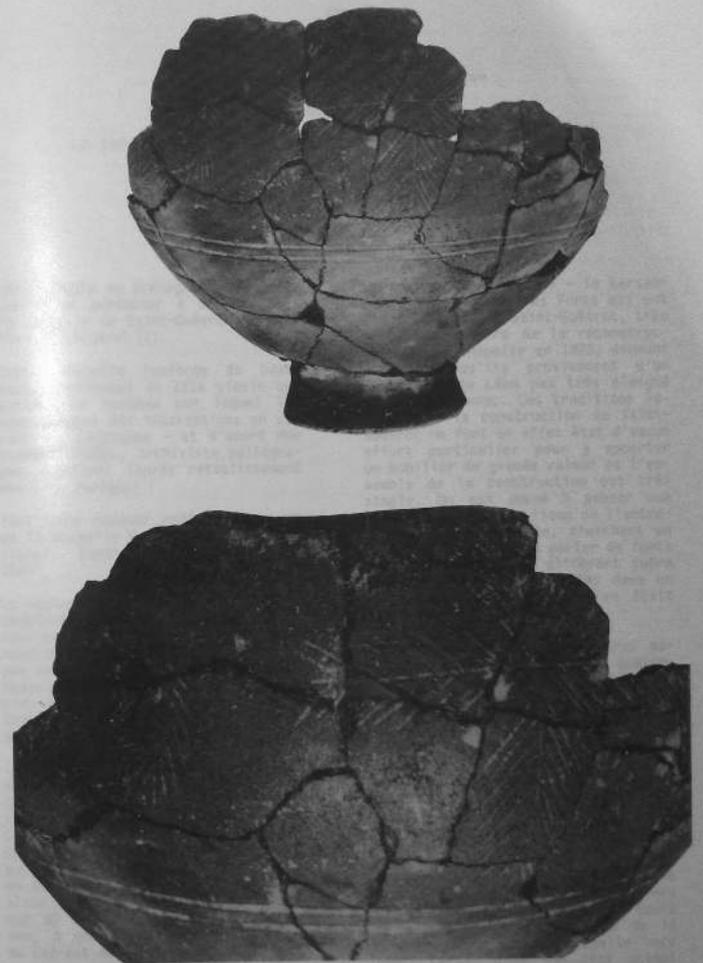
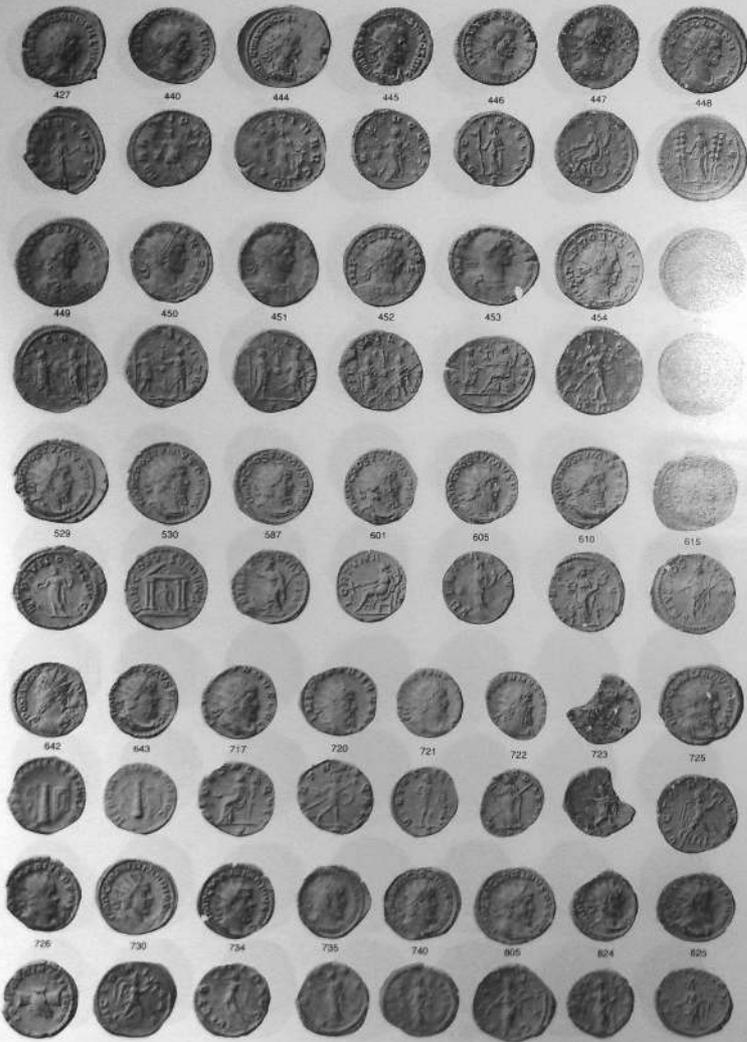


PLANCHE IV



Vase du trésor de Bourg-Blanc (Finistère)
1 - le vase
2 - la frise

Note sur la recherche de l'origine
des fonts baptismaux de
LA CHAPELLE DE SAINT-GUEVROC en TREFLEZ (Finistère)

par Paul-Armand ROUSSEAU

"Archéologie en Bretagne" a eu l'occasion de présenter à ses lecteurs la chapelle de Saint-Guëvroc en Tréfléz (Finistère) (1).

Cette chapelle renferme de beaux fonts baptismaux du XVII^e siècle qui portent un bandeau sur lequel les spécialistes des inscriptions en caractères gothiques — et d'abord Mme Chantal DANIEL, archiviste paléographe — lisent (après rétablissement des mots abrégés) :

"Guillaume Macquer prêtre gouverneur en la chapelle Notre-Dame(illisible).. Bastien Prigent m'a faite. 1545".

La lecture des mots manquants aurait, semble-t-il, permis d'identifier le sanctuaire d'où proviennent les fonts baptismaux ; encore cela n'est-il pas certain. C'est donc au moyen des renseignements donnés par l'inscription elle-même que doivent être entreprises de nouvelles recherches. Que nous apprennent-ils ?

Il s'agit d'une chapelle indépendante puisque dirigée par un prêtre gouverneur, probablement érigée en 1545 ou peu avant, dédiée à Notre-Dame. Cette chapelle devait être d'une architecture particulièrement soignée puisque les fonts baptismaux sont en kersanton et sculptés par un artiste en renom, celui-là même auquel est dû le beau calvaire de Plougonven, à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Morlaix.

La nature de la pierre — le kersanton — et le poids des fonts qui ont été transportés à Saint-Guëvroc, très probablement lors de la reconstruction de la chapelle en 1875, donnent à penser qu'ils proviennent d'un sanctuaire du Léon pas très éloigné de Saint-Guëvroc. Les traditions locales sur la construction de Saint-Guëvroc ne font en effet état d'aucun effort particulier pour y apporter un mobilier de grande valeur et l'ensemble de la construction est très simple. On est amené à penser que le propriétaire des lieux ou l'entrepreneur de maçonnerie, cherchant un bénitier, ont entendu parler de fonts baptismaux qui n'en diffèrent guère et auraient été disponibles dans un rayon tel que le charroi en était facilement envisageable.

Un ouvrage sur les sanctuaires marials du Léon en cite environ quatre-vingts mais très peu d'entre eux remplissent les conditions nécessaires pour être la chapelle cherchée.

La piste la plus sérieuse, dans l'état actuel des recherches, concerne la chapelle de Lambader en Plouvorn. C'est une chapelle importante, qui possède un rare et beau jubé et dont la maîtresse-vitre date de 1543. D'autre part, tombée en ruines au début du 19^e siècle, ses pierres en furent dispersées dans les environs pour différents usages particuliers et furent rassemblées, dans toute la mesure du possible, lors de la reconstruction de la chapelle vers 1880. Enfin, dans son état actuel

la chapelle ne possède ni fonts baptismaux ni même de bénitier digne d'elle mais, pour en tenir lieu, un récipient en granite très grossier qui pourrait avoir été une auge et qui est fixé de travers dans la maçonnerie de l'entrée principale.

La liste des prêtres-gouverneurs de Lambredon existe et devrait permettre de confirmer ou d'infirmar l'hypothèse envisagée mais elle présente quelques lacunes. Sur une trentaine de

prêtres cités, la plupart sont accompagnés de deux dates, celles de leur entrée en fonctions et de leur cessation mais, précisément, dans la période du milieu du XVII^e siècle, plusieurs noms consécutifs sont suivis d'une seule date de sorte que l'on ignore si la liste est complète. Le nom de Guillaume Macquer n'y figure pas mais les lacunes de la liste interdisent d'en tirer aucune conclusion.

(1) R. SANQUER, Tréfléaz-Saint-Guévroc : chapelle, stèles et nécropole, Archéologie en Bretagne, N° 20/21, 4^e trim. 1978-1^{er} trim. 1979, P. 64.

LES NOUVEAUX MUSEES D'ARCHEOLOGIE AU DANEMARK

d'après Hans-Ole HANSEN
directeur du centre d'essais d'histoire et d'archéologie
de Lejre, près de Roskilde (Danemark)

Les Danois vivent entourés des survivances du passé : ils considèrent les témoignages archéologiques comme le legs transmis par des aïeux avec lesquels ils imaginent avoir des points communs.

Evidemment l'évolution moderne, notamment le développement de l'agriculture danoise au siècle dernier, a particulièrement entamé les souvenirs du passé, mais notre siècle, grâce à une législation rigoureuse de sauvegarde, a dressé un rempart de protection autour des tumulus, des églises et des bâtiments anciens.

La population danoise s'intéresse de manière inhabituelle à ce qui a été son passé. Il n'existe guère de Danois qui, une fois ou l'autre dans sa vie, n'aient tenu en main un objet antique vieux de plusieurs millénaires.

Au cours des deux derniers siècles, trois idées fondamentalement différentes se sont affirmées :

En 1807, la création du "Musée royal des antiquités nordiques", devenu de nos jours le "Musée national", à Copenhague, eut surtout pour effet de présenter des objets.

La seconde idée fut de présenter non seulement des objets mais les divers milieux où les gens du passé avaient vécu, d'où la fondation des musées dits de "pleine terre".

Avec la troisième idée, il ne s'agit plus seulement de présenter des objets et des milieux, mais de transformer le musée en un atelier : le public ne se contente pas de contempler les objets exposés, mais assiste

à leur utilisation ou encore les utilise lui-même.

Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, à la suite de la violente poussée d'industrialisation, tout travail à la main a cessé d'être rentable et très peu de personnes possèdent encore le tour de main des vieux métiers. Du fait de la disparition du contact naturel avec les matières premières des temps anciens ainsi qu'avec les animaux domestiques, les plantes et la terre, il est devenu de plus en plus difficile pour des enfants et des jeunes de savoir faire du feu avec du bois et de la tourbe, d'assurer eux-mêmes la conservation de leurs vivres et la confection de leurs vêtements comme de se représenter la vie des objets et des milieux qu'ils voyaient dans les musées.

Le musée-atelier actif permet au public de mettre la main à la pâte. Celui qui a essayé de monter à cheval, attrapé une brebis, utilisé une hache, filé, préparé son repas sur un feu de plein air et cuit une poterie dans un four du bon vieux temps, a désormais un rapport particulier avec les objets et les tranches de milieux qui se trouvent dans les autres musées.

Dans cette optique fut créé en 1964 le Centre d'essais historique et archéologique de Lejre près de Roskilde.

Il a fallu redécouvrir les anciens procédés de travail, sur la base de fouilles archéologiques soigneusement exécutées, des procédés du vieil artisanat pré-industriel, des connaissances de ceux qui étaient encore au courant des techniques similaires.

- "Mais qu'est-ce qui m'oblige à m'inscrire dans cette compétition si je ne m'en sens pas le goût ni les capacités ?"

- "Personne", répond Boukovski. "Mais vous ? Vous engagez-vous à n'en jamais interdire l'accès à votre voisin ?"

- "C'est impossible !" allez-vous rétorquer. "Si je choisis l'immobilité tandis que mon voisin progresse, l'écart entre lui et moi sera bien vite intolérable, injuste !"

- "Certes" conclut Boukovsky "choisissez donc l'égalité ! Mais sachez alors que vous ne l'aurez acquise qu'en interdisant aux autres tout ce à quoi vous avez renoncé ! L'égalité dont vous parlez ne s'obtient qu'en étouffant, en humiliant, en assassinant !"

cité par Pascal LAINE, VSD, août 1981, p. 32.

C.R. du livre de Boukovsky :

"CETTE FASCINANTE DOULEUR DE LA LIBERTE"

Ne pourrait-on pas aider au bon fonctionnement d'une société industrialisée si l'on se servait, lorsqu'on en dresse les plans, d'une plus grande connaissance des techniques souvent éminentes qui, pendant des siècles, s'adaptèrent parfaitement à l'écologie de la société d'alors ?

On a créé, dans le cadre du Centre, deux départements :

1/ un département Services qui s'efforce d'offrir le secteur "Ateliers" du Centre à la population et aux visiteurs.

2/ un département Développement, qui doit approfondir les données scientifiques.

Le Centre reçoit chaque année la visite de 50 000 à 70 000 personnes, dont 25 000 écoliers.

La plus grande récompense des créateurs du Centre a été cette transmission et cette résurrection du passé et de ses cultures insolites, menée à bien en pleine ère atomique.

NOUS SOMMES LUS....

L'ANTIQUITE CLASSIQUE T. LII (1983)

Anne-Marie ROUANET-LIESENFELT. *La civilisation des Riedones*. Brest, Éditions «Archéologie en Bretagne», 1980. 1 vol. 21 x 30 cm. 297 pp., 47 figg. (ARCHÉOLOGIE EN BRETAGNE. 2^e supplément). Prix : 80 FF.

L'association «Archéologie en Bretagne» a l'heureuse initiative de promouvoir et de publier des monographies archéologiques consacrées aux populations gallo-romaines de Bretagne. Celle-ci traite des *Riedones* vivant aux alentours de Rennes et complète la série de travaux antérieurs sur les Osismes, les Namnètes, les Vénètes et les Coriosolites. La synthèse des connaissances sur l'occupation du sol dans le territoire qui correspond approximativement à l'actuel département d'Ille-et-Vilaine est brillante mais pâtit d'un état de documentation assez limité à la date de rédaction initiale de l'ouvrage, vers 1960. Seule Rennes, *caput civitatis*, avec quelques inscriptions bénéficie d'une situation historiographique plus favorable qui permet de rendre compte de son rôle comme carrefour routier. Mais la «pauvreté» générale du territoire et l'apparente faiblesse de la mise en valeur du sol est peut-être due davantage au caractère clairsemé des recherches anciennes qu'à la réalité historique. C'est ce qui semble démontré dans une note complémentaire de Loïc Langouët sur le Nord de la *civitas* (pp. 201-206). D'autres appendices sont consacrés respectivement par A. Chastagnol à *L'organisation du culte impérial dans la cité à la lumière des inscriptions de Rennes* (pp. 187-199), où il est question de la formule *in honorem domus divinae* en liaison avec les *pagi* et leurs divinités protectrices, par P. Galliou à des céramiques précoces et des objets de parure du Bas-Empire (pp. 217-225 et 227-254) et par P. Aumasson aux chemins et cadastres antiques (pp. 255-292).

Georges RAFFSAET.

A TRAVERS LA PRESSE

SECRET EN BRETAGNE :

L'ÉPAVE AUX LINGOTS

- Deux énigmes soulevées par la première épave antique découverte en Bretagne :
son origine (celte ou romaine)
son âge (entre le I^{er} et le VII^e s.)

extrait de la revue LE POINT, 26 sept. 2 oct. 1983, p. 118-119.

Curieusement, cette découverte pourtant sensationnelle, n'a pas attiré l'attention de la presse régionale. On s'en étonne. Qu'on en juge : la découverte a eu lieu quelque part sur la Côte de Granit Rose. Un plongeur a repéré des lingots de plomb (dix-huit à vingt-cinq tonnes sans doute), entassés dans une faille par vingt mètres de fond au pied d'un dangereux récif. Or, il s'agit très certainement d'une épave antique, la première jamais découverte en Bretagne et même sur la façade atlantique. Mais est-ce une épave romaine ou celtique ? Il est trop tôt pour le dire.

Comment peut-on affirmer qu'il s'agit d'une épave antique ? Parce que les saumons de plomb portent des inscriptions, apparemment latines. Et pourquoi va-t-on jusqu'à dire que l'épave pourrait être celtique ? Parce que les poids en chiffres romains ne semblent pas correspondre exactement aux poids réels ; que les inscriptions paraissent erratiques ; que les lettres sont bizarres...

Quelques lingots ont été relevés au cours du mois d'août 1983 : l'un d'eux pèse 150 kgs. Cent quarante huit saumons sont décomptés dans la faille ; soixante-dix autres sont éparpillés autour ; d'autres encore

(une cinquantaine) sont soupçonnés. Toutes les formes : barres, galettes circulaires, troncs de pyramides (les plus nombreux). Beaucoup d'inscriptions (dix-huit ont déjà été relevées). Quelques tuiles romaines ont été découvertes sur le site ainsi que des plaques de four et une grosse meule.

La fouille de sauvetage est supervisée par la Direction des recherches archéologiques sous-marines. L'archéologue Michel L'Hour qui représente la Sous-Direction de l'Archéologie, n'écarte pas une datation du Haut Moyen Âge mais reste très prudent. L'emplacement de cette épave, sur la côte nord de Bretagne, indique la direction de la Cornouaille britannique, riche, dans l'Antiquité, de mines d'étain et de plomb.

L'article, signé par François Giron, est illustré de deux photographies : l'une montre l'amoncellement des saumons de plomb, l'autre un lingot de forme rectangulaire, long de 60 cm, large de 16 cm.

NDLR - Le Directeur de la DRASM, contacté par Archéologie en Bretagne a confirmé l'existence de cette épave, tout en précisant que l'article "fait dire absolument n'importe quoi" à Michel L'Hour.

"Tout ce que nous faisons est téléguilé par la profondeur du temps, par la tradition, par les mythes, par la culture."

Milan KUNDERA

- Les pilliers du galion chargé d'or devant le tribunal de Lorient

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest - Ouest-France - 3 octobre 1983

L'article du quotidien brestois, non signé, mais vraisemblablement de la plume de F. NOTTA, chef de l'agence de Lorient, rend compte du procès qui s'est déroulé dans l'enceinte du tribunal correctionnel de Lorient le 6 octobre 1983. Il rappelle d'abord l'historique de l'affaire : les recherches de Patrick LIZE, dans les archives de la marine à Lorient, la première campagne de fouilles clandestines dès septembre 1974, la découverte du premier lingot d'or chinois de 300 g recouvert d'idéogrammes chinois, le protocole d'accord signé par trois complices dont un notaire, Guy Lépinay qui apporte 40 000 F à l'association. Même la conservatrice du Musée de Belle-Île avait fourni un compresseur. Le ministère public a réclamé pour ces prévenus dont le procureur a dénoncé "l'ironie et l'arrogance", de fortes peines d'amende.

Le journal publie en première page une photographie représentant deux lingots de 330 g chacun et un demi-lingot.

L'article de Ouest-France, signé Michel Alleno, reprend le même historique, en faisant la part de l'aventure, du rêve et de la poésie chez les responsables de ce "détournement et recel d'épaves maritimes".

- Un souterrain de plus de deux mille ans découvert à Saint-Yvi (Finistère)

Ouest-France du 10 sept. 1983. Le Télégramme du 12 sept 1983.

M. LE METAYER a découvert un souterrain à 2 km du bourg de Saint-Yvi. Le service des Antiquités historiques

est intervenu et a mis au jour une galerie de plusieurs mètres de long, de l'époque gauloise, constituée de trois salles séparées par des chaudières maçonnées.

"La vie est brève
"Un peu de rêve
"Un peu d'amour
"Et puis bonjour

"La vie est vaine
"Un peu de haine
"Un peu d'espoir
"Et puis bonsoir."

Mustapha KEMAL
cité par "Le Monde",
3 août 1980

LE COURRIER DES LECTEURS

- "J'avais éprouvé beaucoup d'intérêt à la lecture de la rubrique d'Alain Provost, parue dans le N° 36 d'ARCHEOLOGIE EN BRETAGNE et consacrée à la "PROSPECTION ARCHEOLOGIQUE EN PAYS BENNAIS", et l'idée de vous adresser quelques commentaires m'était venue. Mais les vacances sont arrivées et l'opportunité de mes remarques me sembla moins évidente. La lecture du N° 37 m'ayant suggéré d'autres commentaires, je me décide enfin à adresser ce que m'inspire la lecture de votre journal et ce qu'il fait ressurgir de mes souvenirs.

La rubrique d'Alain Provost m'a intéressé parce qu'elle montre que des archéologues amateurs, bien encadrés, peuvent apporter une aide non négligeable aux spécialistes qui sont vous et vos collègues, et encadrément décevant les possibilités de chacun mais évitant surtout les erreurs que font tant d'amateurs se ruant sur un site. Cette initiative ne pourrait-elle pas être développée, par exemple au niveau des lycées et collèges ? Bien des jeunes y trouveraient un grand intérêt.

Le n° 37 m'apprend qu'à Ploumventer les parcelles contenant les vestiges du théâtre gallo-romain de Kévilien-Kergeac allaient être acquises par un organisme public. Cette opération est sans doute le prélude à une restauration du site (est-il classé ?). Vous comprendrez ma satisfaction de l'apprendre.

L. MARTIN, LOUANNEC

- "Comme toujours, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pris connaissance du n° 37 d'Archéologie en Bretagne. Deux articles m'amenent à vous soumettre des informations que vous connaissez sans doute déjà. Ne voyez donc dans cette correspondance que le témoignage de mon intérêt pour vos publications.

Le Drenec : Stèle hémisphérique basse de l'âge du fer.

J'ai eu l'occasion de visiter le musée récemment ouvert sur le site d'Altino, à 25 km à l'est de Venise ; on y voit dans la cour une dizaine de stèles de ce type. Elles appartiennent à une zone d'inhumations couvrant une longue période. Vous en trouverez la description dans un article de B.M. Scarfi. Un résumé figure dans Le Bulletin analytique d'histoire romaine publié par l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg, tome IX (année 1970) p. 125 rubrique 308. Depuis il y a peut-être eu d'autres articles à ce sujet car des fouilles sont toujours en cours. Le rapprochement de ces stèles est peut-être intéressant. L'auteur précise que ce type de stèle est caractéristique de la région de Trévis et d'Altino c'est-à-dire en territoire vénète.

Le graffiti du trémestre : Anthroponyme MALIION

Je vous signale l'inscription funéraire trouvée à Rivière en Charente, vers 1800 et publiée dans les I.L.F.G. n° 156. Cette inscription concerne Julia Malla Mallaronis Filia inscription qui doit être actuellement au Musée de Saint-Germain."

J. DUGAST, Paris.

SOMMAIRE

QUELQUES VEGETAUX D'INTERET ARCHEOLOGIQUE OU HISTORIQUE DU MASSIF ARMORICAIN, par A.-H. Dizerbo	3 - 9
LES SOUTERRAINS ARMORICAINS DE L'AGE DU FER Une interview du Pr. P.-R. Giot	11 - 14
LE TRESOR DE BOURG-BLANC (Finistère) par M. Amandry et R. Sanquer	15 - 52
NOTE SUR LA RECHERCHE DE L'ORIGINE DES FONTS BAPTISMAUX DE LA CHAPELLE DE SAINT-GUEVROC en TREFLEZ (Finistère) par Paul-Armand Rousseau	53 - 54,
LES NOUVEAUX MUSEES D'ARCHEOLOGIE AU DANEMARK d'après Hans-Ole Hansen	55 - 56
A TRAVERS LA PRESSE :	57 - 58
L'épave aux lingots de plomb ; Les pilleurs du galion chargé d'or de Belle-Ile ; Le souterrain de Saint-Yvi	
LE COURRIER DES LECTEURS	59